



LE BUGUE

Bulletin municipal - n° 5 - Juin 2025



Sommaire

- EDITORIAL 1
Le mot du Maire
- TRAVAUX 2
Travaux de voirie
Eclairage public
Réfection de l'avenue de la Gare
Réfection toiture de l'Hôtel de Ville
Etudes engagées pour des projets majeurs
Toilettes publiques autonomes
Raccordement du forage de La Peyrière
- FINANCES Budget 2025 6
- ACTION SOCIALE SANTÉ 9
Gestes qui sauvent
Notre Politique de Santé Publique :
Directives anticipées
Savoir trouver de l'aide
Plan d'alerte d'urgence
Moustique tigre
Prévention

Sport santé
Octobre rose
Mars bleu
- CULTURE-ANIMATIONS 13
Expositions
Actualités Bibliothèque
Concert Gospel
Cinéma plein air
Feux d'artifices
Animations fin d'année
Le Bugue illuminé
Accueil des collégiens de Marckolsheim
- QUALITÉ DE VIE /
SERVICE À LA POPULATION ... 17
Cérémonies
Vœux du Maire
Recensement
Déploiement fibre optique
Inauguration de la gendarmerie
Maisons fleuries
Inauguration office de tourisme
Gestion des chats
- ENFANCE / JEUNESSE /
ECOLE / AÎNES 22
Carnaval des écoles
Chasse aux œufs
Cadeaux des Aînés
Conseil municipal des jeunes
Rentrée scolaire
Mini olympiades
Aménagement des prés de la Vézère
- Espace fitness
- VIE ASSOCIATIVE
ET SPORTIVE 25
Forum des associations
Téléthon
Soirée des bénévoles
Actualités des associations
- INTERCOMMUNALITÉ 30
VéloRoute Voie verte
Périgord Noir Rénov'
Atchoum
Zone Natura 2000
Signalisation d'information locale
Les services enfance
France services
- PROCHAINEMENT AU BUGUE 34-35
- JUMELAGE 36
- BILAN MANDATURE 40
- HOMMAGE À Maryvonne PIQUES .. 48
- FORUM DES ÉLUS
DE L'OPPOSITION 49

Vie municipale

LE MOT DU MAIRE

Chères Buguoises, chers Buguois,

Ce premier bulletin municipal de l'année va être déposé dans vos boîtes aux lettres, juste avant la fête du 14 juillet.

Le 21 février 2025, nous avons voté le Compte Financier Unique 2024 CFU. Il regroupe en un seul document le compte administratif (commune) et le compte de gestion (comptable public).

L'excédent de clôture général est de **831 506€**.

Pour le budget 2025, ce sont respectivement 4 300 000 d'euros en fonctionnement, ainsi que 2 692 698 d'euros en investissement, qui vont permettre l'entretien, la modernisation et le développement de notre ville.

Tout cela, sans modification des taux d'imposition locaux.

Même si ces montants peuvent paraître importants, il s'agit en réalité d'un budget contraint que nous avons adopté. En effet, les réductions des dotations de l'État, les hausses des charges sociales, ainsi que l'augmentation du coût des fluides, nous imposent une gestion plus fine de nos dépenses. Une fois de plus, au risque de me répéter, j'en appelle à la prise de responsabilité de chacun quant à l'utilisation de nos structures communales, afin de nous aider à maîtriser ces dépenses de fonctionnement.

Afin de faire baisser les charges d'électricité, nous avons rénové une partie de notre parc d'éclairage public et également modifié la programmation des périodes d'extinction (22h30 à 6 heures) de l'éclairage public dans certains secteurs du Bugue.

Durant cette dernière année de mandat, nous poursuivrons nos investissements à hauteur de **2 692 698** d'euros pour notre commune. Plusieurs domaines seront concernés : les voiries, le groupe médical, les espaces verts, la piscine, le diagnostic de la commune par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), l'amélioration des conditions de travail de nos agents, etc. Chers tous, notre ville poursuit son dynamisme, s'embellit et s'agrandit de manière raisonnée.

La maîtrise de notre budget, l'engagement de certains élus, du personnel municipal sont des signes encourageants pour le maintien d'une bonne qualité de vie au Bugue. Cette qualité de vie, elle existe aussi grâce à nos nombreuses associations, avec leurs bénévoles, qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir de multiples activités et animations en tout genre, contribuant ainsi à se rencontrer, à mieux se connaître et à tisser plus de lien social. Merci à vous tous.

A un an du renouvellement des équipes municipales, j'ai souhaité vous présenter le bilan de la mandature 2020-2026 malgré un mandat court et difficile de part la période COVID (élections et le vote du budget retardés) et d'autre part l'inflation et la conjoncture internationale où la guerre frappe nos pays voisins.

Toutes nos actions, vous les retrouverez dans le bulletin à la rubrique BILAN MANDATURE. J'évoquerai quelques travaux structurants tels que :

- La gendarmerie
- La route de la gare
- Modernisation de l'informatique de nos services municipaux (95 000€)
- La classe occitane
- L'espace de loisirs
- L'effacement des réseaux secs

- La place Marckolsheim
- Parking du Collège
- Vélo route voie verte
- Station d'épuration, etc.

Et aussi des labellisations :

- Terre des jeux 2024
- Villages VIP
- Premières fleurs
- Ville active et sportive
- Village d'avenir, etc.

Et pour finir, la gestion financière est saine. L'état de la dette de la commune en diminution, permet d'envisager des possibilités d'autres emprunts dans les années à venir afin de financer de nouveaux investissements.

Dans le cadre du jumelage avec la commune de Marckolsheim, nous avons été reçus le weekend de l'Ascension par les Alsaciens. Au programme du vendredi il y a eu la visite du château du Haut Koenigsbourg et de la ville de Colmar.

Le samedi matin, nous avons eu, les élus présents, moi-même et les Buguois, l'agréable surprise d'inaugurer avec beaucoup d'émotion une œuvre en bronze de Jean-Luc SCHIKÉ.

Ce mémorial symbolise la tragédie de l'**évacuation et du déracinement** des Alsaciens accueillis dans des familles d'un Périgord rural. Il est important de renforcer les comités de jumelage, en mobilisant un plus grand nombre, en continuant à lui donner du sens « *Réfléchir ensemble, Travailler ensemble, Bâtir ensemble* ». Nous nous devons de pérenniser nos relations très amicales avec les Marckolsheimois pour la mémoire.

Aussi, je veux avoir une pensée sincère à ceux qui sont à l'origine du lien entre nos deux villes, à tous ceux qui ont concouru au rapprochement et qui ont œuvré à la construction du jumelage, à tous ceux qui travaillent encore aujourd'hui à maintenir ce lien entre nos deux communes.

Qu'il me soit permis de remercier Frédéric PFLIEGERSDOEFFER Maire de Marckolsheim et Anne son épouse pour leur gentillesse.

Mesdames Elisabeth SIEBER, Joëlle VIGNAL ainsi que les membres des comités, je vous remercie pour l'organisation du jumelage.

Bienvenue aux nouveaux arrivants, n'hésitez pas à prendre rendez-vous à la mairie afin que je vous présente la commune, la communauté de communes et que je réponde, dans la mesure du possible, à toutes vos interrogations.

Je terminerai l'édito en rendant hommage à Maryvonne Piques qui nous a quittés le 29 janvier 2025. Elle était engagée dans sa commune en tant qu'élue dévouée à la culture, aux écoles et au jumelage.

En ce début d'été, synonyme de beaux jours et plus verdoyant que les années passées, ce sera également l'occasion de nous retrouver autour de nombreux événements associatifs, scolaires, culturels, sportifs et économiques.

Chers Buguoises, chers Buguois, comptez sur l'équipe municipale pour mettre concrètement en œuvre, sur le terrain, les décisions budgétaires votées, et ainsi conforter la qualité de vie au quotidien de nos concitoyens.

Avec toute ma considération.

Votre Maire dévoué.
Serge LÉONIDAS



Travaux

TRAVAUX DE VOIRIES

Travaux d'entretien :

La Commune dédie un budget pour l'entretien et la réfection des secteurs de voirie, cette année la somme de 240.000€ TTC a été retenue. Ces opérations sont généralement effectuées à partir de septembre.

En 2024, les interventions de réfection sur du linéaire important ont eu lieu route de La Lande – route de La Linotte – route du Mont Saint Jean – Impasse de La Garenne – trottoir route de l'Industrie.

Des interventions sur des points particuliers ont été réalisées sur les voies de Combe de Leygue – route de La Cluze – route de La Garde pour régler essentiellement les problématiques des ruissellements d'eaux pluviales.

Sécurisation routière :

La Commune a également pris en charge, avec le concours de l'Unité Départementale de la Dordogne, des aménagements avenue de la Libération et rue du Gouffre aux fins de réduire la vitesse.

Sur l'avenue de la Libération, du traçage au sol a été mis en place avec la réalisation de passages piétons supplémentaires et une matérialisation de séparation dans l'axe de cette avenue pour contribuer au renforcement sécuritaire.

Sur la rue du Gouffre le positionnement de nouvelles écluses ont elles aussi eu un effet réducteur de vitesse.



Place Marckolsheim :

Outre l'entretien régulier de la voirie communale la Commune s'efforce de réhabiliter chaque année un espace communal, la Place Marckolsheim a fait l'objet d'une réhabilitation complète, avec la création d'emplacements



parkings enherbés, un espace paysager, une voie d'accès aux parkings. Une parenthèse paisible créée dans une zone urbanisée, en s'appuyant sur des matériaux respectant les règles environnementales. Le montant de ces travaux s'élève à 54 200€ TTC et la commune a pu bénéficier d'une subvention de 20 000€ de la part de l'Agence Adour Garonne pour avoir installé des parkings enherbés.



Nous devons la création et la réalisation de l'espace paysager à nos Services Techniques.

Nouvelle voie allée des orchidées

La commune toujours en veille sur les améliorations sécuritaires a notamment voulu protéger les différents espaces dévolus à la jeunesse sur les « Prés de la Vézère » en créant la nouvelle voie de circulation. Ce déplacement permettra aussi les évolutions futures.

ECLAIRAGE PUBLIC

A la demande du SDE24, le programme de remplacement des armoires et des points lumineux obsolètes se fait cette année et se poursuivra en 2026.

La programmation faite en 2024 concernera le système d'éclairage et d'extinction avenue de la gare et route de Campagne.

En fin d'année le programme 2025 prévoit de remplacer les armoires de la rue de Paris, les projecteurs seront supprimés, et des deux places de la Farge.

La durée d'éclairage sera modifiée sur les secteurs suivants :

La Gardelle, Terre de Fontenille, Les Galinats, La Gare, Grand Camp, Bessade Haute, Les Eygarots, Bellevue, La Terrasse, Le Bout du pont, Les Grausses, Zone Artisanale, ZA2, La Rivière, Camping Salle Eugène Le Roy.

L'éclairage public s'allume le soir et s'éteint le matin grâce à une horloge astronomique. Le soir l'extinction se fera à 22H30 en hiver et 23H30 en été. Ces réductions de durée d'éclairage permettent de faire une économie d'énergie et de réduire la pollution lumineuse.

Travaux

RÉFECTION DE L'AVENUE DE LA GARE

Nous avons pu concrétiser **l'étape n°2** qui pour l'essentiel concernait l'enfouissement des différents réseaux :

- réseaux dits secs : pour la distribution de l'énergie électrique, de l'éclairage public, des télécommunications et de la fibre optique.
- réseaux dits humides : pour la distribution d'eau potable et de l'assainissement.

Ensuite les travaux pour la création du réseau de collecte d'eau pluviale se sont déroulés d'octobre 2024 à fin novembre 2024. Cet ouvrage, relevant de la compétence de la commune, est situé sous la chaussée à environ 2 mètres de profondeur sur tout le linéaire de l'avenue, avec un départ face à la rue de La Faure-Basse et une arrivée dans le collecteur sous la voie d'accès à l'Aquarium et au Bournat. Le coût de ces travaux s'élève à 421 600€ TTC.



L'étape n°3 consistait à réaliser tous les aménagements de surface :

- la démolition des anciens trottoirs,
- La réalisation des bordures de trottoir et de caniveau en béton coulé en continu, définissant ainsi le nouveau profil de l'avenue,
- la confection des trottoirs en béton désactivé avec des secteurs pavés annonçant les passages piétons,
- les noues paysagères qui participeront à la récupération des eaux pluviales,
- la création des emplacements de parkings perméables.

Une attention particulière a été portée au traitement des aménagements aux abords de l'atelier du « Souffleur de Verre » ainsi qu'à l'accès au « Magasin bio Délicate & Saine » .

L'implication de l'entreprise retenue pour ce marché a permis de livrer tous ces aménagements au 17 avril 2025.

Le chantier a été ouvert à la circulation dans sa nouvelle configuration routière du 18 avril au 12 mai. Pendant cette période, la société paysagiste a procédé à l'engazonnement des espaces réservés. Les végétaux quant à eux seront plantés cet automne. Le coût de ces travaux s'élève à 604 820€ TTC.

Sous la compétence des services routiers du Département, le revêtement en enrobé a été réalisé pendant la deuxième quinzaine de mai, mettant ainsi un point final à cette réhabilitation de l'avenue ouverte à tous les utilisateurs piétons, cyclistes, automobilistes avec des nouvelles conditions de confort et sécurité.

Travaux

RÉFECTION TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE

La constatation d'infiltration d'eau pluviale au travers des plafonds, et l'inspection détaillée de la toiture en ardoise et du fronton de façade ouest couvert en zinc nous ont confirmé le mauvais état de l'ensemble sur l'aspect étanchéité.

Les pièces de charpente restant quant à elles en bon état. La décision d'entreprendre la réfection de l'étanchéité de cet élément de notre patrimoine s'imposait.

Une première tranche de travaux concernant les pans de toiture ouest, nord, sud, le fronton, ainsi que le faitage et les arêtiers, se sont déroulés sur la fin de l'année 2024.

La mise en situation d'échafaudages entourant l'édifice avait pour but de sécuriser les accès à la halle, prévenir des chutes de matériaux, et mettre en sécurité les intervenants en toiture.

La dépose des anciennes ardoises, la pose d'un écran pare vapeur, la dépose et repose des liteaux suivies de la disposition des nouvelles ardoises, le façonnage du zinc pour les divers habillages, ont constitué l'essentiel de l'opération.

Les ouvertures de toit concernées par la réfection ont aussi fait l'objet d'un remplacement.

Enfin les gouttières ainsi que les descentes d'eaux pluviales ont été remplacées.

Le montant de tous ces travaux est de : 65 600€ TTC.

La réfection du reste de la toiture et du clocher est programmée fin 2025.



RACCORDEMENT DU FORAGE DE LA PEYRIÈRE

La commune du Bugue est actuellement alimentée en eau par une ressource dont la collectivité n'est pas propriétaire mais locataire. Nous remercions à ce titre Monsieur Prins de mettre à disposition sa source.

Un forage a été réalisé au lieu dit La Pêche sur la commune des Eyzies en 2022. Ce dernier est profond de 789 m et peut être exploité à un débit de 2000 m³/j ce qui couvrira les besoins d'alimentation en eau de la commune du Bugue à horizon 30 ans.

Depuis 2022, RDE24 a procédé aux demandes d'autorisation d'exploitation et autres études techniques pour le raccordement de ce forage aux réservoirs de tête du Boutenègre. Cette modification d'alimentation du service nécessitera donc :

- l'équipement du forage d'une pompe de 100 m³/h située à 100 m de profondeur
 - la construction d'une réserve d'eau de 400 000 litres
 - la création d'une station de pompage d'une capacité de 100 m³/h
 - la création d'un réseau de refoulement en fonte diamètre 250 mm sur 3000 ml
 - les modifications à l'intérieur des stations de Boutenègre, Cantegrel, Ladouch et La Garenne permettant au réseau de fonctionner dans un sens différent de la situation actuelle.
- RDE24 a fait le choix de profiter de ces travaux pour restructurer le réseau de distribution d'eau partant de Boutenègre et rejoignant le secteur de Salvajou. Ainsi les réseaux anciens situés en domaine privé seront renouvelés par 4 000 ml de réseaux en domaine public.

Au total 7 km de réseaux seront posés durant ce chantier pharaonique pour la commune.

Ces différents marchés de travaux représentent une enveloppe financière de 2 930 000 € HT qui se décompose comme suit :

- Études et suivi des opérations : 243 000 €
 - Pose des réseaux : 1 413 000 € - Entreprise Montastier du Bugue
 - Modification des réservoirs : 124 000 € - Entreprise Opure du Buisson de Cadouin
 - Stations de pompage : 1 150 000 € - Entreprise Pajot (Villéréal) en groupement avec Opure du Buisson de Cadouin.
- Ce chantier bénéficiera d'un financement d'environ 50% par l'agence de l'eau Adour Garonne. Le reste sera financé par des emprunts portés par RDE24.



Finances et budget

COMPTE FINANCIER UNIQUE (C.F.U.) 2024

Suite à la loi des finances 2024 art. 205, le compte administratif de la commune et le compte de gestion de la trésorerie sont regroupés en un seul document intitulé C.F.U. (Compte Financier Unique).

Celui-ci reprend toutes les dépenses et les recettes de l'année écoulée.

Il se résume comme suit :

	Section fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		531 027,21 €		797 388,00 €
Opérations exercice 2024	2 961 635,51 €	3 674 078,14 €	1 944 639,49 €	1 403 068,26 €
Reste à réaliser			1 186 283,21 €	518 503,08 €
Totaux cumulés	2 961 635,51 €	4 205 105,35 €	3 130 922,70 €	2 718 959,34 €
Résultats définitifs par section		1 243 469,84 €	411 963,36 €	
Excédent de clôture global		831 506,48 €		

Affectation des résultats :

Il est décidé d'affecter la somme de **511 963,36 €** à l'investissement pris sur l'excédent de fonctionnement

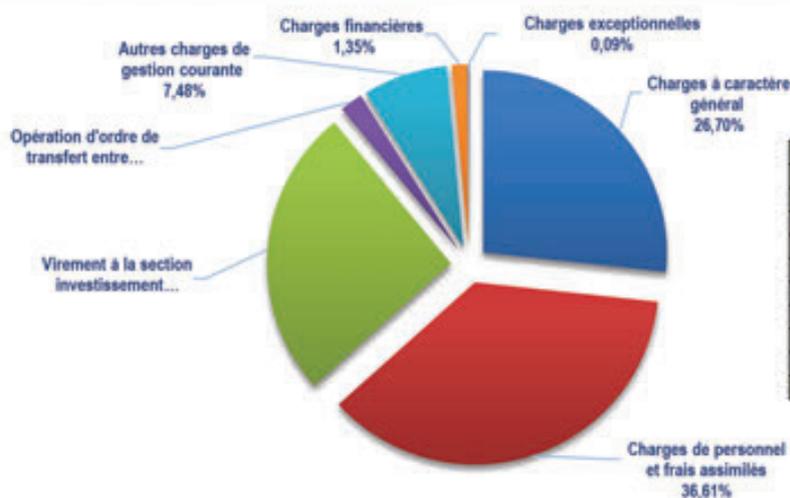
BUDGET 2025

Le budget comprend deux sections fonctionnement et investissement.

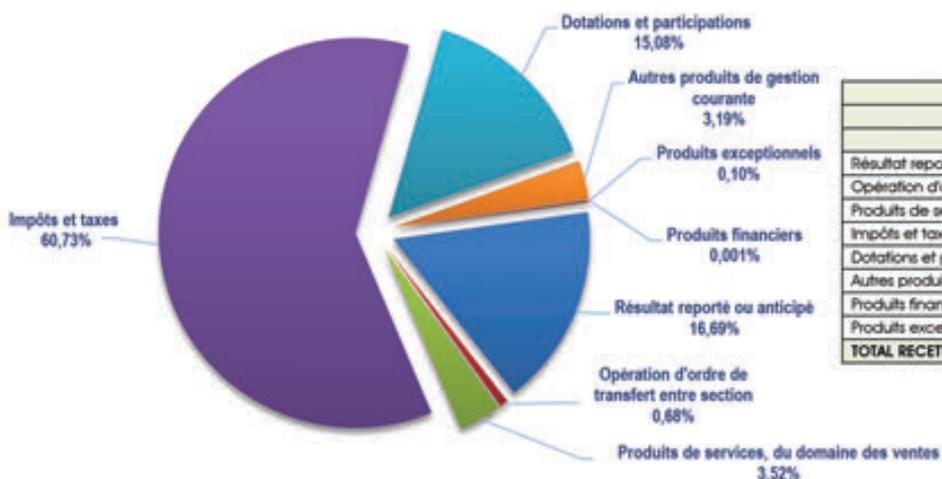
En section d'investissement, aux nouvelles dépenses et recettes, sont ajoutés les restes à réaliser de l'année précédente.

Le détail de ces deux sections est présenté ci-dessous.

Fonctionnement

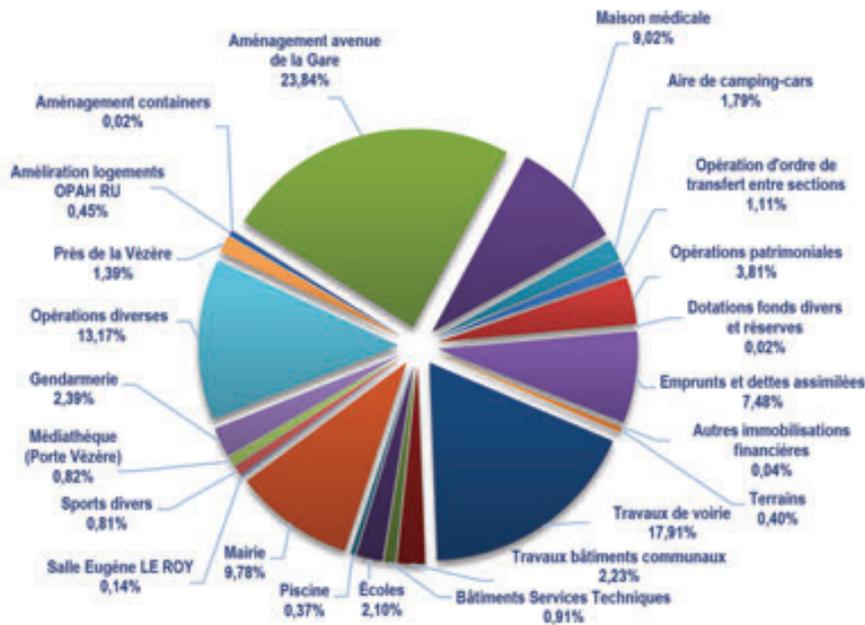


FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Libellé	Montant
Charges à caractère général	1 170 110,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 604 466,00 €
Virement à la section investissement	1 128 704,21 €
Opération d'ordre de transfert entre section	87 800,00 €
Autres charges de gestion courante	327 763,00 €
Charges financières	59 265,00 €
Charges exceptionnelles	4 000,00 €
TOTAL DÉPENSES	4 382 108,21 €

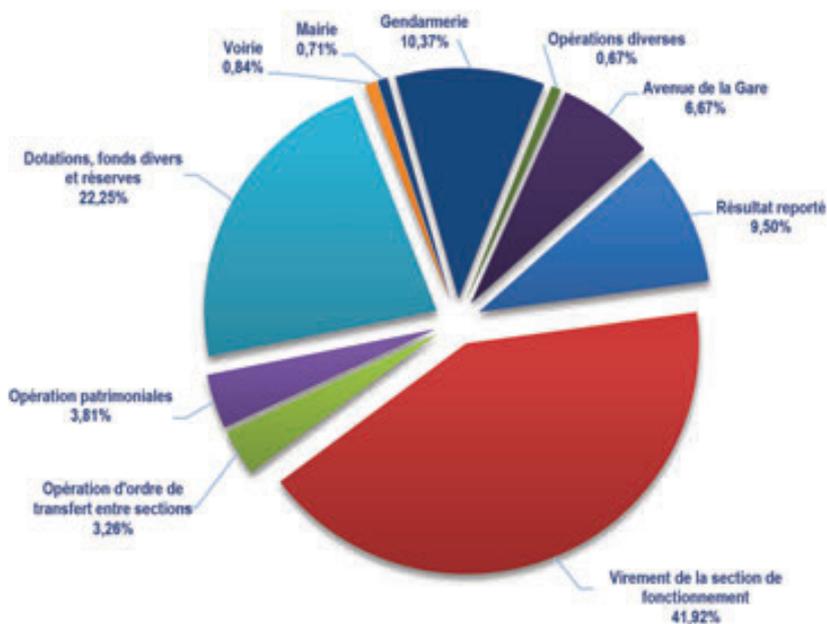


FONCTIONNEMENT	
Recettes	
Libellé	Montant
Résultat reporté ou anticipé	731 506,48 €
Opération d'ordre de transfert entre section	30 000,00 €
Produits de services, du domaine des ventes	154 100,00 €
Impôts et taxes	2 661 324,00 €
Dotations et participations	640 737,73 €
Autres produits de gestion courante	139 900,00 €
Produits financiers	40,00 €
Produits exceptionnels	4 500,00 €
TOTAL RECETTES	4 382 108,21 €

Finances et budget



INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Libellé	Montant
Opération d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €
Opérations patrimoniales	102 637,12 €
Dotations fonds divers et réserves	500,00 €
Emprunts et dettes assimilées	201 497,00 €
Autres immobilisations financières	1 000,00 €
Terrains	10 769,38 €
Travaux de voirie	482 300,88 €
Travaux bâtiments communaux	60 000,00 €
Bâtiments Services Techniques	24 500,00 €
Écoles	56 500,00 €
Piscine	10 000,00 €
Mairie	263 287,12 €
Salle Eugène LE ROY	3 729,00 €
Sports divers	21 800,00 €
Médiathèque (Porte Vézère)	22 000,00 €
Gendarmerie	64 286,35 €
Opérations diverses	354 642,36 €
Près de la Vézère	37 420,00 €
Amélioration logements OPAH RU	12 000,00 €
Aménagement containers	500,00 €
Aménagement avenue de la Gare	642 039,00 €
Maison médicale	242 979,18 €
Air de camping-cars	48 311,00 €
TOTAL DÉPENSES	2 692 698,39 €



INVESTISSEMENT	
Recettes	
Libellé	Montant
Résultat reporté	255 816,77 €
Virement de la section de fonctionnement	1 128 704,21 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	87 800,00 €
Opérations patrimoniales	102 637,12 €
Dotations, fonds divers et réserves	599 237,21 €
Voirie	22 560,00 €
Mairie	19 113,83 €
Gendarmerie	279 280,50 €
Opérations diverses	17 998,75 €
Avenue de la Gare	179 550,00 €
TOTAL RECETTES	2 692 698,39 €

Finances et budget

Taux d'imposition

Le conseil municipal a reconduit les mêmes taux d'imposition qu'en 2024 :

- Taux foncier bâti : 52,23 %
- Taux foncier non-bâti : 114,46 %
- Taxe d'habitation : 14,75 %

La taxe d'habitation est à ce jour supprimée pour les résidences principales, mais toujours appliquée pour les résidences secondaires.

Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des ressources fiscales pour 2025

AR Prefecture

024-21240-20250409-2025_253-DE
Reçu le 11/03/2025

COMMUNE

ARRONDISSEMENT

FINANCES PUBLIQUES



067 LE BUGUE
24 SARLAT
SQC DE SARLAT

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2025

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	4 110 557	52,23	131,56	4 179 000	2 182 692	52,23	2 182 692
Taxe foncière non bâties (TFNB)	80 851	114,46	193,43	81 690	70 507	114,46	70 507
Taxe d'habitation (TH)	1 209 502	14,75	94,45	1 125 000	165 938	14,75	165 938
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					2 419 137		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col.4 x col.6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (5 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité			
Taxe foncière non bâties (TFNB)	2 419 137 = 1 000 000			
Taxe d'habitation (TH)	2 419 137			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			16 281	0	30 278	-479 923	-433 364

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
2 419 137		-433 364		1 985 773

A PERIGUEUX
Le 19 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
BIANCHINI Didier

Le 11/04/2025
Pour la Préfecture
Le Maire
LECOUDAS

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

Action sociale santé

GESTES QUI SAUVENT

Le taux de survie à un arrêt cardiaque en France est d'environ 12%.

7 fois sur 10 ces arrêts surviennent devant des témoins mais seulement 35% d'entre eux savent pratiquer les gestes de 1^{er} secours.

Pour cette raison, la municipalité a souhaité continuer son partenariat avec Jean-Luc PERUSIN lieutenant-colonel des pompiers et poursuivre cette formation aux « Gestes Qui Sauvent » (GQS). Depuis 2022, trois sessions par an ont été organisées avec chacune une dizaine de personnes. Une centaine a été formée.

De juin 2024 à décembre 2024, trois sessions se sont déroulées à la médiathèque. Les personnes reçoivent une attestation reconnue par l'État.

Ces formations consistent à apprendre au public des gestes tout à fait simples à la portée de tous qui permettent de sauver une vie et vous initient aux gestes de premiers secours.

Son objectif est d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours. La formation GQS, d'une durée de 2 heures, permet à chacun de connaître les gestes à pratiquer lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles.



Aucun prérequis ni entraînement physique sont nécessaires. Dès 10 ans tout le monde peut la suivre.

“ Participez à la formation aux gestes qui sauvent, ce ne sont que 2 heures de votre vie pour en sauver d'autres ”.

Cette action est gratuite, elle permet d'apprendre :

- A appeler les secours au 112, à faire face à une situation difficile et critique.

- Mais surtout, à faire un bilan et un massage cardiaque.

« Tout le monde doit se sentir concerné »

La municipalité remercie chaleureusement le lieutenant-colonel pompier Jean-Luc PERUSIN qui a immédiatement adhéré à cette idée si utile.

Il a donné lors de ces stages, de son temps et de sa haute technicité avec beaucoup de gentillesse et de bienveillance, qualités dont il a fait preuve tout au long de sa longue carrière avec un sens exceptionnel de l'altruisme et de la protection de la vie.

Nous soulignerons qu'il fut agent technique à la mairie mais aussi officier responsable de la caserne de notre ville.

Jean-Luc PERUSIN nous a hélas quittés le dimanche 2 février de cette année.

NOTRE POLITIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE

Directives anticipées

Ne pas attendre, c'est lorsque tout va bien qu'il faut les écrire !!!! Les directives anticipées.

Elles sont destinées à accueillir nos volontés sur notre fin de vie dans la situation où nous ne serions pas en capacité de nous exprimer.

Les informations importantes à communiquer concernant les traitements souhaités.

En parler en famille, à toute personne impliquée, à un professionnel de santé, à des associations de patients ou d'accompagnement.

Les transmettre : dans le dossier médical en les confiant au médecin traitant ou à la personne de confiance, en donnant des copies à son entourage.

Les coordonnées de la personne de confiance doivent apparaître dans les directives anticipées.

Dans mon espace santé www.monespacesante.fr

Savoir trouver de l'aide

Maladie de Parkinson :

infos@franceparkinson.fr

Tel : 01 45 20 22 20

comite24@franceparkinson.fr

Maladie d'Alzheimer :

www.francealzheimer.org/dordogne/

Tel : 05 53 27 30 34

Maintien à domicile dans de bonnes conditions :

Vous pouvez bénéficier de consultation infirmière approfondie gratuite proche de chez vous.

Tel : 05 53 45 30 55

Action sociale santé

Plan d'alerte d'urgence

Un dispositif de VEILLE et d'ALERTE est instauré dans chaque commune, en prévision de périodes particulièrement difficiles (fortes pluies, inondation, fortes chaleurs, canicule, grand froid...). C'est le préfet qui met en place le plan d'alerte et d'urgence, par un arrêté.

Un registre communal est tenu par la mairie du Bugue afin de localiser AU MIEUX les personnes les plus vulnérables résidant à leur domicile (personnes âgées, personnes handicapées, personnes isolées).

Ce registre communal permet de faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires de la commune auprès de ces personnes. Le maire communique le registre nominatif de sa commune au préfet EXCLUSIVEMENT, et sur sa demande, dans le cadre EXCLUSIF de ce plan d'alerte et d'urgence.

QUI PEUT ÊTRE INSCRIT ?

Les personnes vivant à leur domicile au Bugue :

- âgées de plus de 65 ans
- âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail
- les personnes handicapées
- les personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, les femmes enceintes...)

L'inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année.

L'imprimé est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville, avec le lien :

<http://www.lebugue.fr/fr/information/111841/plan-alerte-urgence>

Moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 mètres, il est donc né chez vous ou pas loin. Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère.

Une larve pouvant se développer et donner un adulte en 5 jours, il est important de veiller à la destruction des gîtes larvaires au moins une fois par semaine dans son jardin.

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées.
- Couvrez les réservoirs d'eau.

Pour + d'informations :

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr ;

www.signalement-moustique.fr

Prévention

Lutte contre le cancer

N'oubliez pas de participer aux dépistages organisés du cancer du colon et du sein.

La commune soutient toutes les actions d'information organisées par la ligue contre le cancer.

Espace de Vie Social

La commune du Bugue soutient les actions de l'espace de vie social « le Foyer » porté par l'association La Petite Maison.

Un EVS c'est quoi ?

Soutenir l'animation du territoire et l'animation de la vie sociale :

- mettre en lien les habitants
- sortir de l'isolement les personnes fragilisées
- contribuer au développement local.

Soutenir les liens familiaux et intergénérationnels :

- soutenir la parentalité
- favoriser la coopération des générations et entre les familles.

Accompagner les enfants et les adolescents dans l'exercice de leur citoyenneté.

Influenza aviaire

Un foyer « influenza aviaire » a été découvert au parc du Bournat en janvier 2025, la Préfecture a demandé à la mairie de vérifier que tous les détenteurs de volailles soient identifiés sur un périmètre de sécurité de 500 mètres autour du Bournat.

La mairie a donc mis en place :

- une campagne de communication sur son site internet, panneau pocket, les panneaux électroniques
- une prospection des élus, sur tout le territoire de la commune afin de demander aux personnes détentrices d'oiseaux de les déclarer à l'aide d'un imprimé CERFA et de le rapporter en mairie.

Un tableau récapitulatif a été envoyé à la Préfecture.

Les élevages professionnels ont, quant à eux, été répertoriés par la Chambre d'Agriculture.

En conclusion, toutes les actions ont permis au service de la Préfecture de faire des visites et des prélèvements qui se sont révélés négatifs.

Action sociale santé

Frelon asiatique

Le samedi 15 février, une projection explicative sur le frelon asiatique a été animée par APIDOR. Monsieur FRIEZ a détaillé les risques et dangers que ce frelon fait courir à l'humain, aux insectes de nos jardins et aux abeilles bien sûr.

RAPPEL des mesures à prendre :

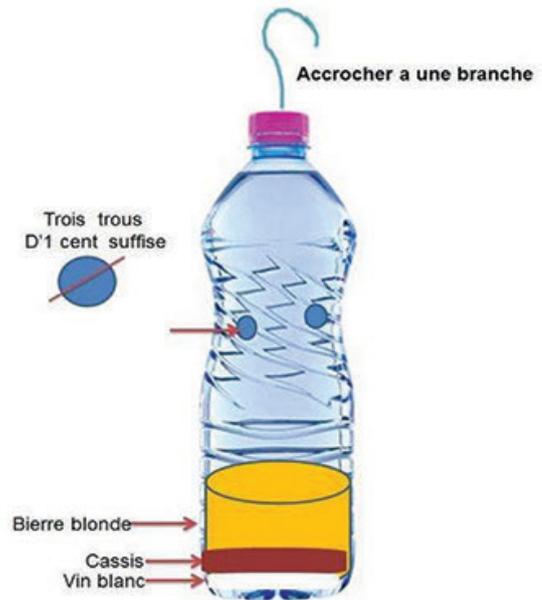
- piéger depuis les primevères jusqu'aux cerises pour attraper un maximum de fondatrices survivantes
- piéger en fin d'été dès l'apparition des frelons jusqu'aux 1^{ers} frimas pour réduire la prédation des ouvrières frelons sur les autres insectes et attraper des futures fondatrices déjà fécondées ou pas
- utiliser impérativement des pièges sélectifs pour sauver la biodiversité en danger
- passer les pièges pleins au congélateur AVANT de les vider, cela vous évitera des surprises
- ne pas approcher des nids même petits

- SURTOUT... n'intervenez pas même si le nid vous semble petit... appelez votre mairie qui vous dirigera vers un spécialiste...

Vous trouverez ci après l'explication du cycle de vie du frelon ainsi qu'un exemple de piège.



Exemple de fabrication d'un piège sélectif



SPORT SANTÉ

Depuis 2021, le réseau PEPS 24 (Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé) a souhaité faire un partenariat avec notre commune afin de prendre le relais des personnes sortant du dispositif Pass Mouv' et n'étant pas capables ou n'ayant pas encore envie de s'inscrire dans une association sportive.

La ville du BUGUE propose, chaque année, un programme sport santé, ouvert aux seniors et aux personnes avec des pathologies particulières de notre commune et celles de la CCVH. Proposés à titre gratuit, les objectifs de ce programme sont :

- contribuer au bien-être de chacun
- renforcer le capital santé
- diminuer les risques d'accidents cardio-vasculaires tout en contribuant à l'ouverture sociale et atteindre l'objectif de bien-être relationnel et physique
- pouvoir se réadapter à la pratique physique et sportive et ainsi créer une passerelle vers nos associations.

Tous les vendredis matin de 9h00 à 11h00, notre éducateur sportif propose une randonnée pédestre. Nous avons 27 inscrits cette année.

Nos associations sportives œuvrent également pour le sport bien-être. Nous avons dans notre commune des associations (Karaté, Gym Volontaire) dont les éducateurs ont été formés et qui proposent un complément à notre programme sport santé.

Les pratiquants peuvent aisément être inscrits sur le programme sport santé de notre commune et pratiquer également au sein d'une des associations proposant du sport santé .



Action sociale santé

OCTOBRE ROSE

La ligue contre le cancer, la Gym Volontaire, Objectif42 et la municipalité du BUGUE se sont associées pour proposer plusieurs événements dans le cadre d'Octobre Rose.

Le dimanche 20 octobre, l'association des randonneurs d'Objectif 42 et la mairie avaient préparé deux randonnées de 8 et 14 km. Cette année les itinéraires ont amenés les marcheurs sur les hauteurs du BUGUE vers la commune d'AUDRIX. Une participation de minimum 5€ leur est demandée.

Au départ un café ou thé et cake sont servis.

A mi parcours, l'association Gym Volontaire avait installé un stand de ravitaillement à proximité du gouffre de Proumeyssac. Les participants ont pu reprendre des forces en dégustant les différentes denrées et boissons proposées.

A l'arrivée, un tourin blanchi fut servi aux sportifs qui se présentèrent, passablement trempés par la pluie. Celle-ci n'avait pas entamé leur énergie.

Un stand a été installé à la bibliothèque du 1^{er} au 31 octobre avec la mise à disposition de plaquettes d'information et la vente de produits (parapluies, sacs, gourdes, goodies...)

L'association de la ligue contre le cancer organise chaque année, un jour de marché en avril, place de l'Hôtel de ville, une vente de tulipes. Ce sont une cinquantaine de bouquets qui sont vendus.

Tous les fonds collectés lors de ces événements sont entièrement reversés à la Ligue.



MARS BLEU

Mars bleu, mois consacré à la mobilisation contre le cancer colorectal, vise à sensibiliser la population et les professionnels de santé à l'importance de la prévention et du dépistage.

Pour la première fois cette année dans le cadre de Mars bleu, toujours en partenariat avec la Ligue contre le cancer, nous avons souhaité organiser la même chose que pour Octobre rose à savoir deux randonnées et une vente de goodies. Plus d'une centaine de personnes sont venues pour cette première édition. La participation est toujours de minimum 5€.

Les deux mêmes associations, Objectif 42 et la Gymnastique Volontaire, nous ont apporté leur aide pour la préparation des deux randonnées, le ravitaillement à mi parcours et le service d'une excellente soupe de blettes à la crème à l'arrivée des marcheurs.

Bien entendu tous les fonds sont reversés directement à la Ligue.

Mardi 4 mars, la Ligue contre le cancer Dordogne installait le « Colon Tour » sur le marché du Bugue pour lancer sa campagne Mars bleu, pour la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

Le public a pu visiter l'intérieur d'un intestin géant pour découvrir de façon ludique et pédagogique, l'évolution des polypes et d'un cancer. La visite était assurée par un médecin bénévole de la Ligue contre le cancer Dordogne, Docteur Brigitte Cornette. Depuis de nombreuses années, Catherine Galvagnon, présidente départementale fait venir cette structure gonflable pour expliquer l'importance du dépistage du cancer colorectal, sur un secteur différent du département.

Pour la campagne Mars bleu, l'association a une cinquantaine d'actions programmées sur l'ensemble du département par le biais de ses antennes et de ses partenaires. À l'occasion de cette journée de sensibilisation, Jean-Claude Sarrazin d'ADPS (Association de prévoyance santé), a remis un chèque de 1 300 euros à la Ligue Dordogne pour la soutenir dans son action de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.



EXPOSITIONS



Exposition oriflamme

L'ensemble des salles destinées aux expositions de la médiathèque Gérard Fayolle (Norbert Castereet, Jean Rey, Joseph Lafon-Labatut & Jean Orioux) est regroupé sous l'entité « AUX RENDEZ-VOUS DES ARTS ».

Afin de mettre en avant le caractère artistique du lieu auprès du public, une oriflamme a été installée sur le bâtiment.

Cette dernière est illustrée par le tableau « Alma » de Damian TIRADO (exposé lors du 1^{er} salon d'art contemporain organisé par la Société des Beaux-Arts du Périgord).

Damian TIRADO a gracieusement autorisé la municipalité à utiliser l'image de son tableau afin de promouvoir ce lieu d'exposition et d'expression artistique.

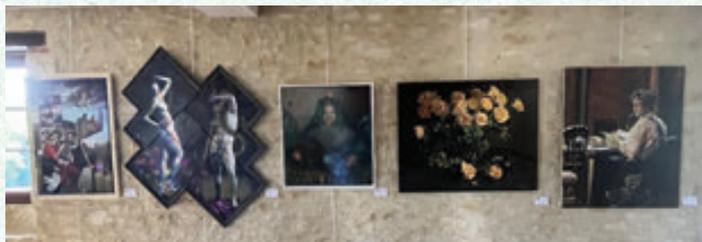
Artiste peintre et sculpteur Damian TIRADO est originaire du Venezuela.

2^e salon d'art contemporain

Après le succès rencontré en 2023 lors du premier salon proposé par Madame Aude ALLONVILLE à Madame Joëlle VIGNAL (57 artistes exposants furent accueillis), l'adjointe à la culture a souhaité reconduire l'évènement.

Samedi 13 Juillet 2024 à 18h, la médiathèque « Au Rendez-Vous des Arts » a accueilli lors du vernissage 41 artistes en présence de Monsieur le Maire et Patrick GALLI président de la société des Beaux-Arts du Périgord.

Nous avons eu le plaisir d'admirer les œuvres de peintres, sculpteurs, dessinateurs et photographes jusqu'au dimanche 28 Juillet.



Exposition Christian EVERAERTS

Vendredi 9 Août 2024, nous assistions au vernissage de l'exposition « Silhouettes du Périgord » par Christian EVERAERTS.

L'adjointe à la culture représentait M. le Maire qui fut excusé lors du discours d'ouverture aussi agréable que concis.

L'artiste nous dit ensuite quelques mots pour présenter ses dessins réalisés aux marqueurs à encre liquide ou acrylique sur papier, bois ou toiles.

Cette exposition soutenue par la Mairie est à l'initiative de l'association ABC en la personne de Béatrice BARRET.

L'exposition s'est tenue jusqu'au samedi 17 Août 2024.



Exposition Mijo ANDREANI

Vendredi 13 Septembre, nous assistions au vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Mijo ANDRÉANI dans le cadre de « Au Rendez-Vous des Arts » à la Médiathèque, salle Jean Orioux.

L'adjointe à la Culture prononça un bien joli discours pour présenter l'artiste.

Sa peinture est la couleur de son âme, l'affirmation de son genre, cette féminité qu'elle glorifie.

Mijo ANDRÉANI entreprend son exploration avec émotion et beaucoup d'humilité.

M. le Maire et son adjointe rappelèrent leur attachement au soutien sans faille à la Culture, particulièrement en milieu rural.

L'évènement s'est tenu du vendredi 13 au dimanche 22 Septembre.



Culture - Animations

Exposition Parfum de fleurs

Cette exposition intitulée Parfum de fleurs s'est déroulée du 7 avril au 31 mai dans les locaux de la médiathèque, salle Jean Rey.

Elle a été ouverte aux écoles et à tout public.

Une organisation d'ateliers semis a été mise en place, de préférence les mercredis matins sur inscription et certains mercredis avec l'association « La Petite Maison ».

Le personnel de la bibliothèque a pris contact avec les écoles maternelle et primaire, la crèche, la maison de retraite et un plus large public par un mailing à ses lecteurs.

Une information fut annoncée sur tous nos réseaux de communication.

Cette exposition a eu pour but de sensibiliser et développer l'aspect fleurissement. Elle peut être en lien avec le concours des Maisons Fleuries pour motiver et inciter le public à s'y inscrire.



LES ACTUALITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

BÉBÉS LECTEURS

Lire des histoires aux tout petits est un enjeu social parmi les plus importants de notre civilisation. Le plaisir de la musique des mots, le vocabulaire, les comptines sont ainsi la découverte d'un univers agréable, riche et accessible.

Cet atelier lecture a été animé par Brigitte Anstett-Lemboub animatrice du Relais Petite Enfance (RPE).



RENCONTRE LECTURE

Les rencontres lecture ont lieu chaque 1er samedi du mois. Partager ses coups de cœurs, impressions, souvenirs de lectures, en toute convivialité dans un cadre accueillant.

CERCLES D'ENFANTS CONTEURS

Des séances de contes ont été proposées à deux classes de l'école maternelle du Bugue animées bénévolement par Anne-Claire Vassiliadis.

Le principe repose sur le plaisir du partage.

Assis en cercle les enfants écoutent et réécotent des contes transmis oralement. Il s'agit de permettre à chacun de s'approprier selon sa propre sensibilité, un répertoire issu de la littérature orale (contes, comptines, devinettes ...) appartenant au patrimoine immatériel de l'humanité.



DÉDICACE SANDRA BASSANO

Pour son deuxième livre l'auteure propose un roman noir captivant et nous plonge dans la personnalité sombre de son héroïne. Une histoire déconcertante qui bouleverse la réalité.



DÉDICACE JAIME FERMOR

Jaime Fermor est venu dédicacer son livre « La Movida madrilène et ses loups » le 30 novembre 2024.

James Butler, détective français, se trouve impliqué dans le mystère de la mort d'une danseuse de cabaret à Madrid durant la tumultueuse période de la « Movida ». Pour prouver son innocence, il se lance dans une enquête périlleuse.



TÉLÉTHON ET OCTOBRE ROSE

Dans le cadre d'Octobre Rose un stand a été installé à la bibliothèque du 1^{er} au 31 octobre avec des plaquettes d'information et la vente de produits (parapluies, sacs, gourdes) dont la recette a été remise à la Ligue contre le cancer.

Pour le Téléthon une vente de livres est organisée avec une urne à disposition des acheteurs, les dons sont remis à l'AMF Téléthon.



Culture - Animations

CONTES ET MUSIQUES

Les 17, 18 et 19 février 2025, en partenariat avec le Conservatoire Départemental de Musique de la Dordogne, les enfants ont pu participer à des ateliers de contes et de musiques.

Mêler les histoires à la musique et la musique aux histoires, une jolie façon de découvrir le talent de chacun, des plus petits aux plus grands musiciens.



PRINTEMPS DES POÈTES

Des arbres à poèmes ont été installés, par le Service Technique, sous la halle de la mairie et dans le square Lobligeois.

Sur le thème « Poésie volcanique », des éruptions de dessins et de poèmes des enfants de l'école maternelle et élémentaire du Bugue ont fleuri les arbres.



CONCERT GOSPEL

La fête de la Saint-Louis a commencé vendredi 23 Août 2024 par un concert gospel offert par la Municipalité, à l'église Saint Sulpice.

Le groupe SANKOFA chante a cappella. De cultures différentes, les cinq chanteurs ont su associer leurs sensibilités respectives pour donner à leur concert une tonalité métissée.

Ces chanteurs aiment le jazz, le blues, la soul et la world music.

Cette prestation fut très appréciée par un public venu nombreux et impressionné par ce groupe invité pour la première fois au Bugue.

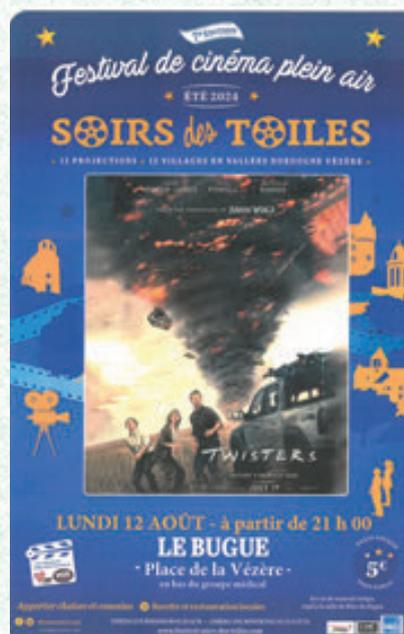


CINÉMA EN PLEIN AIR

Dans le cadre du festival « Soirs des Toiles », lundi 12 Août 2024, nous avons assisté à une projection cinématographique en plein air. Cette année grâce à une météo bienveillante, la séance s'est déroulée Place de la Vézère, sur l'aire de camping cars à 21h30.

Le film « TWISTERS » sorti en salles le 19 Juillet 2024 fut très apprécié du public venu nombreux.

Un partenariat entre les communes du Bugue et du Buisson permet d'obtenir des tarifs abordables pour tous.



Culture - Animations

ANIMATIONS FIN D'ANNÉE

MANÈGE ENFANTIN FANTASIA

Du samedi 21 Décembre au dimanche 5 Janvier 2025, le manège enfantin FANTASIA a fonctionné pour les fêtes de fin d'année .
Installé comme tous les ans sur la place de l'Hôtel de Ville, il fait le bonheur des tout-petits.

SPECTACLE DE MARIONNETTES

Dimanche 8 Décembre 2024, dans le cadre du Marché de Noël, la municipalité a fait venir GUIGNOL GUERIN sous chapiteau Place de l'Hôtel de Ville.

C'est une véritable institution bordelaise depuis 1853.

Etaient présents Philippe Guérin et son fils, 5^e et 6^e générations de marionnettistes.

Les deux représentations furent accueillies avec beaucoup de gaieté par les parents et les enfants.

Ces deux animations gratuites, très appréciées, ont été offertes par la Municipalité.



LE BUGNE ILLUMINÉ

DÉCORATIONS DE NOËL

A l'occasion des fêtes de fin d'année 2024, des décorations lumineuses ont été installées dans les rues et places principales comme tous les ans.

Une nouveauté Place de l'Hôtel de Ville avec ce plafond lumineux multicolore qui a la particularité de se régler en fonction des thèmes (rose pour Octobre rose, bleu pour Mars bleu, bleu blanc rouge pour le 14 Juillet etc.)

L'idée des grands sucres d'orge faits avec des tuyaux en PVC est très louable.

Un bien joli travail accompli par nos services techniques et son responsable.

L'opération « Récupération des sapins de Noël » a été encore cette année très appréciée.



FEUX D'ARTIFICES

Comme tous les ans, la Municipalité vous offre en Juillet et en Août leurs très beaux feux d'artifices. Dimanche 25 Août 2024, à l'occasion de la Saint-Louis, ils furent, il faut le dire, somptueux, particulièrement les dernières minutes où la foule eut l'impression d'assister à trois bouquets finaux dont le dernier fut tout bonnement époustoufflant. Les clameurs du public l'ont particulièrement prouvé. Le plus bel évènement et de loin de cette Saint-Louis.

Qualité de vie - Service à la population

CÉRÉMONIES

Monsieur le maire a participé aux cérémonies commémoratives assisté d'élus. A chacune d'entre elles, il y eut : le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, place Léopold Salme, le discours traditionnel, la Marseillaise et le vin d'honneur offert par la mairie.

Cérémonie 19 mars

La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars comme la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



Cérémonie 8 mai

C'est le 7 mai 1945, à 2h 41, que la reddition de l'armée allemande est signée à Reims dans une salle du Collège technique et moderne (actuel lycée Roosevelt) abritant le Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force, par le maréchal allemand Alfred Jodl, en présence des généraux américains Walter B. Smith et Eisenhower, du général français François Sevez et du général soviétique Sousloparov.

Les combats devant cesser le 8 mai à 23h 01. L'acte signé est purement militaire.

Les représentants du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France. C'est cette date qui sera retenue.

Nous commémorons aujourd'hui cet événement majeur pour l'Europe.



Cérémonie 18 juin

Le 18 juin 1940 dans les studios de la BBC à 18h, le général de Gaulle, lance un appel à la Résistance.

Si la mémoire collective accorde une importance considérable à cet événement c'est parce que ce dernier eut un impact majeur durant la Seconde Guerre mondiale et permit, d'une certaine façon, à la France de rester dans le giron des grandes puissances.

84 ans après nous commémorons au Bugue cet instant historique pour la France et le monde.

Ce fut un message court d'un immense personnage dont chaque phrase résonne encore en nous, particulièrement en ces temps troublés.



Cérémonie 14 Juillet

Depuis le 6 juillet 1880, la France a adopté le 14 juillet comme jour de fête nationale et républicaine annuelle.



Qualité de vie - Service à la population

VŒUX DU MAIRE

C'est entouré de son conseil municipal que Monsieur le Maire a présenté ses vœux aux buguaises et aux buguois.

Le 1^{er} magistrat a commencé par évoquer les crises et les défis mondiaux de 2024, notamment les guerres, les intégrismes, la spoliation des ressources et le changement climatique, en soulignant l'importance de la fraternité et de l'amour pour l'humanité. Il a insisté sur la nécessité de partager des valeurs de solidarité et de convivialité, illustrées par la soirée des vœux, qui rassemble la communauté dans un esprit de fête et de partage.

Il a salué le travail des élu(e)s, des agents municipaux tant administratifs que techniques, des associations et des habitants, en soulignant que la commune du Bugue est un lieu de vie dynamique, où la participation collective est essentielle. Il a rappelé que la commune gère ses finances avec rigueur, évitant l'augmentation des taxes, tout en réalisant de nombreux projets.

Parmi les réalisations de 2024, il a mentionné la rénovation de la mairie, l'installation des gendarmes dans de nouveaux locaux, la voirie, la création d'espaces de jeux, le diagnostic urbain avec le CAUE, la gestion des chats errants, le lancement du ciné-club Cinérama 24, l'obtention du label « Ville Fleurie 1^{re} Fleur », et diverses animations associatives.

Pour 2025, il a présenté plusieurs projets : travaux de voirie, rénovation des bâtiments communaux, étude pour la rénovation du groupe médical, modernisation de l'éclairage public, développement de la Voie Verte, installation de caméras, rénovation de l'aire des camping-cars, et la mise en place d'un partenariat avec une ville éthiopienne. Il a aussi évoqué le lancement d'un service de mobilité solidaire « Atchoum » pour favoriser les déplacements des habitants isolés.

Enfin, il a exprimé ses vœux de réussite pour chacun, en insistant sur l'importance de l'engagement collectif pour continuer à faire du Bugue un lieu où il fait bon vivre, en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants et en rappelant que l'année 2025 sera celle de la réalisation de nombreux projets pour le développement harmonieux de la commune.

Il a conclu en remerciant tous ceux qui contribuent à la vie locale, en souhaitant santé et bonheur à tous, et a convié l'assemblée au pot de l'amitié pour débiter cette nouvelle année dans la convivialité.



Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
C'est obligatoire !

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations sur

Ministère des Armées
Ministère de l'Intérieur
Ministère de la Santé
Ministère de l'Éducation Nationale
Ministère de la Justice
Ministère de l'Énergie

DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

La fibre est installée au Bugue

Depuis décembre 2024 toutes les zones sur le Bugue sont commercialisées. Il est conseillé de passer de l'ADSL à la fibre optique tant que le raccordement est gratuit.

La suppression du réseau cuivre se fera progressivement sur tout le territoire. Cette suppression commence dès cette année dans certains départements au fur et à mesure de la commercialisation de la fibre.

Pour notre département, elle se fera à partir de 2028 commune par commune.

L'objectif est de terminer cette opération fin 2030 sur tout le territoire.

L'intérêt de la fibre réside dans le fait que cette nouvelle technologie propose un débit beaucoup plus rapide que l'ADSL et un réseau plus fiable.

Pour passer à la fibre, la procédure consiste à appeler son opérateur et de lui souscrire un abonnement à la fibre afin qu'il passe le câble de raccordement, cette opération est gratuite.

Qualité de vie - Service à la population

INAUGURATION DE LA GENDARMERIE

Le Bugue inaugure sa nouvelle gendarmerie : un projet de longue haleine porté par la municipalité.

Jeudi 10 octobre 2024, la commune du Bugue a officiellement inauguré les nouveaux locaux de sa brigade de gendarmerie, en présence des autorités locales, départementales et nationales. Dans son discours, le maire a salué un projet ambitieux, fruit de plusieurs années de travail, et un investissement majeur pour la sécurité en milieu rural.

Un hommage à la mémoire et à l'histoire

C'est devant un parterre de personnalités - Préfet, Sénatrice, Président du Conseil départemental, élus, représentants de la Gendarmerie nationale - que le maire du Bugue a ouvert la cérémonie d'inauguration de la nouvelle gendarmerie. Il a d'abord tenu à rappeler la portée symbolique de l'évènement, en rendant hommage à Amedée Pirodeau, ancien gendarme de la commune arrêté en 1944 par les Allemands. Une plaque commémorative, posée à l'initiative de l'ANACR, perpétue désormais sa mémoire.

Un engagement constant des élus pour un projet structurant

Le maire a retracé le long cheminement qui a conduit à la réalisation de cette nouvelle gendarmerie. Face à l'obsolescence des anciens locaux, la municipalité a pris la décision de lancer un projet de construction ambitieux, en assumant la maîtrise d'ouvrage de bout en bout. Il a salué la continuité de l'engagement municipal des élus et des services administratifs et techniques dirigés par Madame la DGS ayant œuvré à sa concrétisation dans le respect de l'intérêt public et de la sécurité des citoyens.

Un investissement de plus de 3 millions d'euros

La construction représente un investissement total de 3 085 534 € HT, dont 2,7 millions d'euros de travaux.



Le financement a été assuré par un emprunt communal de 1,5 million d'euros, complété par un autofinancement et plusieurs subventions :

- 600 881 € de la DETR (dotation de l'État),
- 271 600 € du ministère de l'Intérieur,
- 232 752 € du Conseil départemental,
- et 150 000 € de la communauté de communes de la Vallée de l'Homme.

Le maire a exprimé sa reconnaissance envers l'ensemble de ces partenaires pour leur soutien déterminant.

31 mois de chantier et une implication collective saluée

Le chantier s'est étendu sur 31 mois, dont 15 mois supplémentaires liés à la crise sanitaire et à divers aléas. Le maire a salué l'implication de ses adjoints, pour le suivi de terrain, ainsi que les maîtres d'œuvre (Atelier du Trait, ODETEC). Il a également remercié les gendarmes, notamment le major Capron et l'adjudant-chef Girardeau, pour leur accompagnement précieux tout au long du projet.

Un outil moderne au service de la sécurité publique

Ce nouvel équipement, désormais opérationnel, accueille les gendarmes et leurs familles dans des conditions de travail et de vie optimales. Le maire a adressé un message de confiance et d'avenir : « Je souhaite longue vie à la brigade du Bugue, et que ces locaux deviennent un lieu d'action, d'efficacité, de service et d'humanité. »

Un symbole fort pour le territoire rural

La présence du Préfet a été saluée comme un signe fort de l'attachement de l'État au maintien des forces de sécurité en milieu rural. À travers ce projet, Le Bugue affirme sa volonté de rester un territoire sûr, solidaire et engagé pour l'intérêt général.

Qualité de vie - Service à la population

MAISONS FLEURIES

Samedi 5 Octobre 2024, salle Jean Rey, nous avons procédé à la remise des prix aux lauréats du concours des Maisons Fleuries 2024.

L'adjointe à la culture prononça le premier discours en rappelant l'importance du travail de jardinage de chaque concurrent non seulement pour son plaisir mais aussi pour l'embellissement de la ville.

M. le Maire poursuivit en confirmant ces dires et en rappelant l'attachement de la municipalité pour l'agrément de la ville.

Les deux édiles remercièrent chaleureusement les élus mais aussi les services administratifs et techniques pour leur engagement dans ce secteur.

Le responsable des services techniques nous indiqua enfin son souhait constant d'avoir des idées novatrices.

Monsieur le Maire, son adjointe et les CMJ présents remirent ensuite les prix selon le palmarès suivant :

- 1^{er} prix THOMAS Christian : un bon de 150€ chez Bug'fleurs (maison avec jardin)
- 2^e prix GILLOT Monique : un bon de 100€ chez Bug'fleurs (maison avec jardin)
- 3^e prix GENSOU Marinette : un bon de 50€ chez Bug'fleurs (maison avec jardin)
- 4^e prix DUMAS Gilberte : un bon de 25€ chez Bug'fleurs (maison avec jardin)
- 1^{er} prix GONZALES Gilbert : un bon de 50€ chez Bug'fleurs (maison avec façades)

Le pot offert par la Municipalité clôtura la cérémonie. Toutes les personnes présentes sont reparties avec un joli rosier en godet.



INAUGURATION OFFICE DE TOURISME

Samedi 15 février à 11h30 nous avons inauguré le nouvel Office de Tourisme du Bugue situé au 16 rue de Paris.

Germinal Peiro et Christian Teillac étaient présents ainsi que Marie-France Peiro et Cécile Lepoutre respectivement Présidente et Directrice de l'Office de Tourisme Lascaux-Dordogne Vallée Vézère.

Ce fut d'abord la visite du local puis l'inauguration proprement dite avec la coupure du ruban tricolore.

Puis Monsieur le Maire du Bugue prononça son discours en rappelant les belles opportunités qu'offrent l'installation de cette structure au sein de la rue de Paris couplées à la réfection des 3 rues perpendiculaires à la Grand Rue en plein cœur du quartier historique.

Le discours de Madame Peiro fut des plus intéressants et surtout instructif.

Elle rappela la nécessité absolue de maintenir l'Office de Tourisme du Bugue en raison de la forte fréquentation touristique dans la ville.

Elle souligna l'attractivité de notre cité due à ses nombreux sites, hébergements et événements. Elle affirma clairement notre statut de bassin de vie.

La cérémonie fut clôturée par un vin d'honneur.



Qualité de vie - Service à la population

GESTION DES CHATS

Pour la 4^e année consécutive, la ville du Bugue a renouvelé la convention avec la fondation 30 millions d'Amis.

Ce dispositif a permis la stérilisation et l'identification de 104 chats réduisant ainsi les naissances exponentielles. Tous les chats ont été attrapés dans les différents quartiers du Bugue suite aux signalements des particuliers. Même stérilisé, le chat reste un bon chasseur...

Le partenariat que nous avons avec le refuge de l'Arche d'Abraham nous permet d'avoir un lieu de convalescence supplémentaire et une aide dans les soins post opératoires. En effet, la convalescence des mâles est simple, il est relâché le lendemain ; pour les femelles le temps est plus long, car elles doivent rester au repos entre 8 et 15 jours selon le type d'intervention.

Il est indispensable de rappeler que l'identification des animaux de compagnie est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012, dès l'âge de 7 mois pour chats et furets et dès l'âge de 4 mois pour les chiens. Celle-ci se fait par une puce électronique, c'est une protection en cas de perte ou de fugue et une manière de lutter contre les vols et autres trafics d'animaux. La stérilisation permet la réduction des naissances, des nuisances, limite la divagation et évite la transmission de maladies.

Pour les protéger, faites-les identifier

Plus qu'une obligation légale en France, l'identification par puce électronique ou tatouage est la première étape dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à sa protection.



Identification du furet
à partir de 3,33 2021
avant l'âge de 7 mois

Identification du chien
avant l'âge de 4 mois

Identification du chat
avant l'âge de 7 mois



Parlez-en à votre vétérinaire.
Plus d'informations sur
identifier-mon-animal.fr

I-CAD
Identification des carnivores domestiques

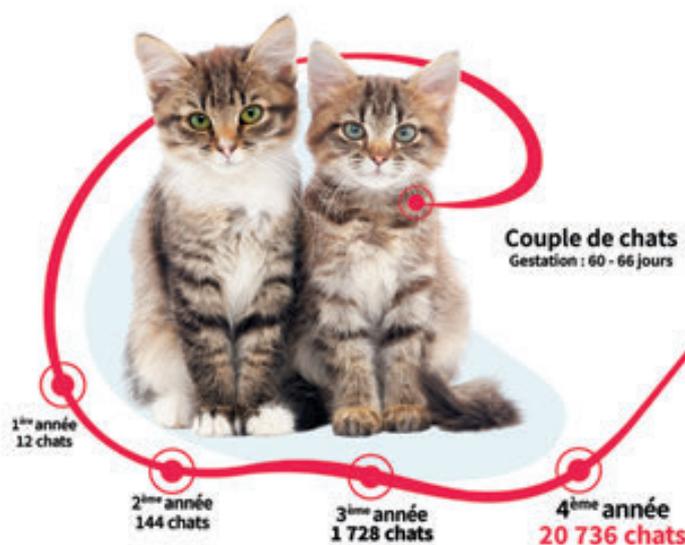
Une obligation de
FRANCE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr
En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison
Associations de Protection Animale et Vétérinaires

I-CAD
Identification des carnivores domestiques

Une obligation de
FRANCE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE

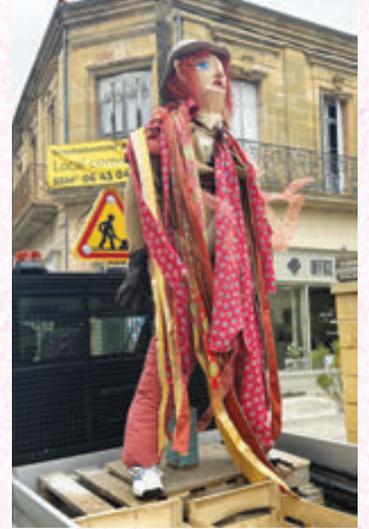
Enfance - Jeunesse - Ecole - Aînés

CARNAVAL DES ÉCOLES

Vendredi 4 Avril 2025 un cortège aux déguisements chatoyants et chamarrés s'élança de l'école maternelle et primaire par un après-midi au temps clément.

Ce défilé a remonté la rue du Jardin Public, a traversé la rue de Paris, a descendu la rue de la Boétie et a terminé son périple sur la Place du Pré St Louis pour juger « Pétassou » Les enfants avaient pour mission de juger et mettre au bûcher ce vilain bonhomme accusé de tous les maux et malheurs tombés sur le village.

Les juges arrivèrent sur la place, Pétassou fut ligoté sur le bûcher et la terrible sentence prononcée en Français et en Occitan tomba. Il fut condamné à brûler vif. Les flammes dévorèrent alors le coupable. Mais il ressuscitera et accomplira de nouveau ses méfaits. Une histoire sans fin tel le phénix qui renaît de ses cendres.



CHASSE AUX ŒUFS

C'est dans la cadre somptueux du château de Campagne que s'est déroulée la chasse aux œufs le lundi de Pâques. L'évènement était organisé conjointement par les mairies du Bugue et de Campagne.

C'est avec plaisir que dès 14h nous avons constaté une file d'attente conséquente à l'entrée du parc. Les parents et grands-parents sont venus nombreux pour accompagner leurs enfants.

Pour gagner une pochette d'œufs en chocolat, il suffisait de trouver 5 œufs de couleurs différentes.

Le Graal étant de trouver un des cinq œufs d'or donnant droit à un beau lapin doré en chocolat.

Buvette, crêpes, gâteaux et friandises venaient porter un intérêt supplémentaire à la fête.

Une tombola clôtura cette belle après-midi passée au grand air dans un superbe décor.



CADEAUX DES AÎNÉS

Pour les Fêtes de fin d'année, les élus ont distribué des cadeaux à nos aînés habitant sur la commune ayant 75 ans et plus.

Un pochon bleu marine et rouge comprenant une bouteille de Bergerac rouge, une boîte de manchons de canard et une terrine de canard aux châtaignes.

Hommes et femmes recevaient le même colis très apprécié par tous.

Les résidents de l'EHPAD et de la RAPA n'ont pas été oubliés.



Enfance - Jeunesse - Ecole - Aînés

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

① La réunion du Conseil Municipal des Jeunes s'est tenue le samedi 5 Octobre 2024, salle Jean Monestier, en présence de M. le Maire. Monsieur le Maire a ouvert la séance en faisant respecter tous les codes d'un véritable conseil municipal.

Son adjointe aux écoles a présenté l'ordre du jour :

- Présence aux cérémonies officielles
- Réflexion sur l'organisation d'une animation (téléthon ...)
- Chasse aux œufs au Château de Campagne
- Questions diverses.

Ce fut un conseil animé et très intéressant sur la pertinence des propos de nos jeunes élus.

Nos CMJ nous ont rejoints à la fin de la réunion pour participer à la remise des prix des Maisons Fleuries qui se déroulait salle Jean Rey.

② Pour la Cérémonie du 11 Novembre 2024, nous nous sommes retrouvés à 11h salle Jean Monestier pour préparer l'évènement.

Choix des volontaires pour la lecture du discours, entraînement à la lecture et répétition de la Marseillaise.

Nous avons aussi échangé sur la guerre 14/18 et sur les symboles de la République.

Nous avons tenu à ce qu'ils participent à toutes les étapes de cet évènement.

Ils étaient donc autour de M. le Maire, son adjointe et du Conseiller Départemental Christian TEILLAC pour déposer la gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts, observer une minute de silence, lire leur partie du discours, chanter la Marseillaise et saluer les corps constitués.

Merci à ces jeunes qui ont apporté de la fraîcheur, de l'enthousiasme, de la bonne humeur mais aussi du sérieux à cette commémoration pourtant lourde de sens.



RENTRÉE SCOLAIRE

Monsieur le Maire accompagné de l'Adjointe aux affaires scolaires et de conseillers municipaux ont assisté lundi 2 Septembre 2024 à la 5^e rentrée scolaire.

Quelques chiffres :

- Maternelle : 95 élèves
- Élémentaire : 172 élèves

A l'école élémentaire :

Transformation d'un poste en classe bilingue (8^e classe)

- Classe élémentaire CP, CE1, CE2 occitan : 34 élèves
- Classe maternelle MS, GS occitan : 37 élèves.

Une nouvelle rentrée scolaire qui s'est déroulée sous les meilleurs auspices.



Enfance - Jeunesse - Ecole - Aînés

MINI OLYMPIADES

Dans le cadre de la labellisation « Terre des Jeux olympiques 2024 » que la commune du Bugue a obtenu le 20 avril 2020, nous organisons des événements pour promouvoir les activités sportives présentées aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

En juin 2023 nous avons organisé, pour la première fois, des « mini olympiades » avec les écoles du Bugue, Saint Chamassy, Alles sur Dordogne, Limeuil et Pau-nat. 380 enfants avaient pu participer à cet événement.

Comme promis lors de la première édition, le vendredi 13 septembre 2024 nous avons renouvelé ces mini olympiades avec les mêmes écoles en rajoutant les classes de 5^e du collège Leroy Gourhan.

Pour mener à bien cette journée, et toujours offrir à tous ces jeunes sportifs un moment inoubliable, nous avons eu besoin d'aide de la part du tissu associatif local, de l'Éducation nationale, du Centre de formation en apprentissage (BPJEPS) de Trélassac « SPORT ACADÉMIE » et des animateurs du Conseil Départemental 24.

Chaque classe a pu profiter de quatre activités lors de la journée, quelles soient olympiques (comme l'athlétisme, le badminton, l'escalade, le VTT, le handball, la balle ovale, le tennis, le tir à l'arc...) ou autres comme (le freestyle football, le poney, la crosse québécoise, la course d'orientation, la pétanque, le frisbee...).

Avant la remise de jolies médailles dorées, les enfants et le public purent applaudir une démonstration de freestyle foot. Le jeune homme fut médaille de bronze aux mondiaux de ce sport.



Quelques chiffres :

- 20 activités sportives
 - 20 classes
 - 450 enfants
 - 20 enseignants et une cinquantaine d'accompagnateurs (ATSEM, parents d'élèves,...)
 - une cinquantaine d'animateurs (BPJESPS, Conseil Départemental 24, bénévoles des associations, élus).
- Rendez vous sûrement en juin 2025...

AMÉNAGEMENT DES PRÉS DE LA VÈZÈRE - ESPACE FITNESS

La commune possède une très belle plaine des sports, appelée « Les Prés de la Vézère ». Avant 2021 il existait déjà un parcours de sport santé, un city stade, un skate park et des jeux pour enfants.

Nous avons réalisé, en 2021, une étude globale du site en prévoyant des réalisations par phases et en incluant toutes les générations.

En 2023 une forte demande de la population d'avoir une aire pour les très jeunes enfants nous a poussé à mettre en place 4 nouveaux jeux pour les 2 à 8 ans.

Nous avons continué en 2024 cet aménagement par l'installation d'un espace Fitness pour ados et adultes comprenant trois vélos (elliptique, à bras et couché) ainsi qu'un équipement très complet de street-workout avec 7 stations d'entraînement. Afin de sécuriser l'accès à toutes ces activités, nous venons de créer une route pour l'éloigner des zones de jeux. En conservant celle actuelle pour servir de piste de vélos, rollers, skates...

Cette plaine des jeux offre ainsi un choix varié d'activités de plein air dans l'espace public en toute sécurité.

Toutes ces installations sont très utilisées par nos habitants.



Vie associative et sportive

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 31 août 2024 s'est tenu de 10h à 16h, place et près de la Vézère, le forum des associations.



C'est un événement incontournable de la vie associative locale qui en plus d'un moment convivial, est effectivement l'occasion pour les associations de se faire connaître auprès d'un public nombreux. Il s'agit également d'un bon moment pour nouer des contacts entre elles.

Une quarantaine d'associations culturelles, caritatives, entraide et sportives avait répondu présente.

Les sportives étaient à l'emplacement des camping-cars, une scène a servi de lieu pour des démonstrations. Les visiteurs ont pu s'essayer à toutes les activités proposées afin de confirmer leur choix pour la nouvelle saison 2024-2025.

Les autres associations étaient regroupées sur la place à l'ombre des platanes, facilitant leur accès aux nombreuses personnes qui ont pu apprécier la diversité de notre tissu associatif.

L'essentiel reste bien entendu que nos associations se fassent connaître et réalisent des adhésions.

TÉLÉTHON

Chaque année pour le Téléthon nous organisons, en partenariat avec nos associations, diverses activités et animations. Depuis deux ans nous avons fait le choix de concentrer ces animations sur le vendredi soir afin de mobiliser le maximum de bénévoles des associations, plusieurs centaines de personnes viennent profiter de ces activités.



Le vendredi 29 novembre nous avons proposé :

- une déambulation musicale des enfants et parents de l'école à la place de l'Hôtel de Ville
- des animations de théâtre, zumba, gymnastique fitness, danses folkloriques...
- un parcours le plus long possible avec des vélos d'appartements
- des stands «collation», soupes, crêpes, chocolat chaud...
- une balade nocturne aux lanternes
- une randonnée à vélo
- une course à pied
- un repas pour



tous les participants. De plus un partenaire fidèle, l'association du golf de la Marterrie a proposé, pendant tout le week-end, plusieurs événements (parcours de golf, sortie VTT, marche, séances de fitness et relaxation, repas spécial, ventes de spécialités).

Une vente de livres a été installée à la bibliothèque

durant le mois d'octobre.

Tous les revenus sont directement versés au profit de l'AMF Téléthon.

Remerciements aux associations buguaises (APE Al Bugat-sou, Los Drolletons, Le Temps Libre, La ligue contre le cancer ABC, Vézère en Scène, Gym Volontaire, Pure Vézère, Objectif 42, Compagnie CEUX2, Los Cardillous, le Conseil Municipal des Jeunes) pour avoir participé à ce Téléthon 2024.

Vie associative et sportive

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Cette soirée s'est déroulée après le forum des associations, à la salle des fêtes à partir de 19h. Elle a pour but de reconnaître tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien afin de proposer un large choix de sport, de culture, d'entraide et de soutien à tous les habitants de la commune et celles environnantes. Comme l'année dernière, une trentaine d'associations était présente, 4 d'entre elles ont souhaité mettre en valeur certains de leurs membres et les autres se sont simplement présentées.

- Objectif 42 avait choisi de mettre à l'honneur 2 adhérents :
Monique GILLOT et Jacques RIGAUDIE
- L'ensemble choral du Bugue récompensa Elisabeth ALEXANDRE
- Lire et écrire au Bugue mis en avant Isabelle NORMAND
- Musique en Périgord mis en lumière Arlette LANG.

Chaque lauréat reçut un lot de bonnes bouteilles.

Un diaporama présenta les associations et un(e) de leurs membres vint nous en dire quelques mots.

Monsieur le Maire clôtura cette aimable cérémonie par un discours.

Enfin, un apéritif et un dîner offerts par la municipalité furent proposés aux participants.

Trente associations sur 69 et 120 bénévoles sur 400 ont bien voulu répondre à cette invitation.

Il nous faudrait vraisemblablement trouver une solution pour attirer plus de monde afin que les bénévoles fassent connaissance et puissent partager leur expérience et leur quotidien au sein de leur association.



ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

Cette rubrique est réservée aux associations qui souhaitent relater leurs activités.

Le Bugue Minéral

Venez découvrir la nouvelle salle du musée consacrée aux dinosaures, avec des pièces exceptionnelles ! Elle vient compléter les deux salles consacrées aux minéraux, une salle consacrée aux fossiles et deux salles d'activités pour les enfants. Le musée de Minéralogie et de Paléontologie du Bugue est situé 2 rue de Paris, près de la place de l'Hôtel de ville, en face du PMU. L'entrée est gratuite et le musée est ouvert les mardis (10h à 12h) et les samedis (10h-12h et 14h-16h) ainsi que pendant les vacances scolaires.

L'Association Le Bugue Minéral regroupe les amateurs de minéraux et de fossiles, organise des sorties, initie les nouveaux adhérents, jeunes ou moins jeunes, à partir de 7 ans. Ouvrez la porte et entrez dans un monde fascinant de couleurs, au cœur de la Terre et de la nuit des temps !...



Vie associative et sportive

Terroir et Traditions

Le 12 octobre 2025, l'association fêtera les 10 ans de la Fête du Terroir et des Traditions au Bugue. Cette manifestation culturelle, agricole, artisanale (tracteurs, animaux de la ferme, vieux métiers, stands d'artisanat...) est ouverte à tout public avec animations gratuites. Cette année, le point sera porté sur les activités pour les enfants (jeux de piste parmi les exposants, manège écologique...), diverses animations avec des nouveautés, pour le plaisir des petits, mais aussi des grands !

Nous comptons sur votre présence pour partager ce moment de joie et de convivialité. Toute l'équipe vous attend impatiemment.



Gym Volontaire

Notre Club G.V du Bugue propose une pratique sportive non compétitive, de proximité en groupe d'activités diversifiées organisées en séances d'une heure par notre animatrice diplômée Sabrina LORENZO.

La Gymnastique Volontaire a pour but de nous entretenir, d'améliorer, de dynamiser notre santé, notre bien être ainsi que favoriser les relations sociales.

Nous proposons 2 cours de gym fitness le lundi soir, 2 cours de gym douce le mercredi matin, 2 cours de pilâtes le jeudi matin.

Cette année, nous avons ouvert des cours à la carte d'une heure, différents selon le jeudi du mois : bungee pump, step, stretching et gymball.

Nous accueillons aussi des personnes orientées par le Pep's 24. Le club de GV participe activement aux événements de la ville : Forum des Associations, Octobre Rose, le Téléthon, Mars bleu. Nous avons organisé un concert de Blues et sommes présents deux fois par an sur le marché pour vendre

des crêpes et gâteaux confectionnés par tous nos adhérents. En bref, un club sportif, dynamique où règnent la convivialité, le respect et la bienveillance avec des moments festifs comme la galette des Rois et le repas de fin d'année à la Guinguette des Canoës du Bournat.



Cinéma 24

Cinéma 24 ou les Cinéphiles buguois de l'an 1 !

Voilà un peu plus d'un an, notre association Cinéma 24 se lançait au Bugue : ainsi est né votre Cinéclub, avec pour vocation de vous faire découvrir ou de redécouvrir des films d'auteurs de France ou d'ailleurs, de comédies sociales ou musicales, de drames, de polars, de contes fantastiques et de films historiques diffusés, en version originale sous-titrée.

Un an et 10 projections plus tard, un constat : Cinéma 24 a réussi à attirer un public fidèle en 2024 avec en moyenne une fréquentation qui s'est élevée à 35 personnes par séance. Encourageant certes, mais pas encore suffisant...

Si certains d'entre vous, en tant que spectateurs, avez parfois été surpris par le choix de certaines œuvres, vous nous avez remerciés de vous avoir fait découvrir des films sur lesquels vous auriez usé de la "zapette" à la télévision. C'est cela notre but, de vous présenter des auteurs moins connus, des films peu diffusés et surtout de pouvoir échanger en toute simplicité sur vos impressions et sur les thèmes abordés autour d'un verre à l'issue de la projection.

Suivez nos programmes sur les panneaux d'affichage du Bugue et de la région, sur Panneau Pocket, sur le site de l'Office du Tourisme, sur instagram... et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Nous adressons un grand merci à la Mairie du Bugue qui nous prête gracieusement la Salle des Fêtes, ainsi qu'à tous les fidèles de Cinéma 24 pour cette première bougie soufflée, on espère qu'il y en aura plein d'autres !

A très vite Salle Eugène Le Roy du Bugue, et vive le cinéma et les Cinéphiles buguois de l'an 1 !

Pour toute information concernant le cinéclub, merci de nous adresser un mail à : association.cinera24@gmail.com



Vie associative et sportive

La Petite Maison

"La Petite Maison : un lieu de vie et de partage.

Nichée au cœur de notre commune, La Petite Maison est un espace de vie sociale ouvert à toutes et à tous.

Convivial et chaleureux, ce lieu a pour vocation de favoriser les rencontres et le lien entre les habitants. On peut y venir pour partager un moment, échanger des idées, ou simplement discuter autour d'un café.

Les 2 premiers mercredis du mois, de 14h à 18h, à la salle du bas de la médiathèque, La Petite Maison propose deux temps forts : les ateliers du mercredi, où petits et grands peuvent s'initier à diverses activités (bricolage, activités manuelles, jeux, etc.), et les cafés du mercredi, un moment libre et convivial mêlant spectacles, jeux, bavardages, buvette, montage de vos projets, ateliers intergénérationnels, activités manuelles, chansons, danses... et bien d'autres surprises au rendez-vous !

La Petite Maison accueille aussi les tout-petits avec l'accueil enfant-parent pour les 0-4 ans accompagnés d'un adulte de leur entourage, tous les lundis de 15h30 à 19h et les mercredis de 9h30 à 13h.

Ces rendez-vous sont l'occasion idéale pour tisser des liens, rompre l'isolement et passer un bon moment ensemble.

La Petite Maison, c'est un peu la maison de tout le monde : pourquoi pas la vôtre aussi ?"



A Travers Chants

"A Travers Chants", vous connaissez ?

Nous, c'est le chant et la musique que nous aimons.

Le chant dans tous ses états, à 1 voix, à 2 voix et même à 5 voix. Du baroque à la variété, d'hier à aujourd'hui, il y en a pour tous les goûts. La musique trad mais pas que...Tous les instrumentistes sont les bienvenus pour enrichir nos mélodies. Et même les débutants...

C'est tous les mardis et jeudis soir à la médiathèque du Bugue. Contactez-nous et rejoignez-nous.

Marie-Thérèse BERTOUNESQUE : 06 74 79 03 86
site : atraverschantsvezere.com

mail : contact@atraverschantsvezere.com



Lire et Ecrire

L'association Lire et Ecrire au Bugue a organisé la 11^e édition du salon Noir Vézère, consacré au roman policier, les 19 et 20 juillet 2024. Une trentaine d'auteurs invités en dédicace sur deux jours sous la halle de la mairie étaient venus de la France entière. Pour la première fois a été remis le prix Noir Vézère, sélectionné par un jury de lecteurs passionnés, présidé par Dominique Pétrus. Il a été attribué à Pierre Pouchairet pour Le pont du diable, éditions Palémon. Le trophée a été réalisé par Richard Prévot, artisan ferronnier du Bugue.

L'association Lire et Ecrire au Bugue a pour objet de promouvoir la littérature, la langue, les auteurs, la lecture à travers manifestations et événements de tous types. Elle organise aussi le Village des éditeurs de Dordogne, qui tourne chaque année de lieu en lieu dans tout le département de la Dordogne pour toucher des publics nouveaux, ainsi que d'autres manifestations dans le cadre d'événements nationaux, Nuits de la lecture, Printemps des Poètes, mois du conte.

En photo : Le parrain de l'édition, Martial Caroff, prix du Quai des Orfèvres 2024, remet le prix Noir Vézère à Pierre Pouchairet, devant Dominique Pétrus, présidente du jury



Yogi et Compagnie

Lalita Devi, votre professeur de Yoga.

Passionnée par la culture et la spiritualité de l'Inde, elle pratique le yoga depuis 25 ans et a été certifiée instructrice en 2007.

Depuis elle n'a cessé de partager cela avec celles et ceux qui viennent à elle dans ce but.

Lalita vous offre une expérience profonde du yoga et la méditation avec sincérité et simplicité, "le yoga est une pratique de soin de soi, d'alignement avec celle/celui que nous sommes vraiment".

La pratique régulière apporte beaucoup de joie, confiance en soi, une santé améliorée et une énergie personnelle plus forte et mieux dirigée, pour optimiser sa vie.

Formée au Yoga Kundalini par la FFKY selon la méthode d'un maître Indien Sikh, sa pratique a évolué, s'est enrichie au gré de ses nombreux voyages en Inde auprès de Yogi authentiques, elle étudie le Yoga Kundalini traditionnel de l'Inde, qui en est le fondement, ainsi que le Yoga dévotionnel, appelé Bhakti yoga. Le chant dévotionnel fait aussi partie de sa pratique : le bhajan, et le partage avec joie.



Vie associative et sportive

“ La pratique du Yoga ne s'arrête pas à notre tapis, il est présent dans toutes les dimensions de la vie, l'alimentation consciente, la respiration, les relations (...), le Yoga est un art de vie, un choix que l'on fait pour soi, en soi depuis notre coeur ”.

Tennis Club Buguois

Un club vivant, éducatif, avec trois courts extérieurs et une salle couverte, plusieurs équipes féminines et masculines sur différents championnats, un tournoi international dans l'été et la possibilité de prendre les leçons en groupe ou en individuel.

Pour tous renseignements sur le club :

Adresse : 8, Rue du 11 novembre - 24260 Le Bugue

Contact : 05 53 05 55 46

<https://www.tclubuguois.com>

<https://www.facebook.com/tennisbuguois/>



Yoga Sradã

« La voie du cœur »

Hatha-yoga : Le Hatha-yoga apporte énergie et volonté, il dénoue les tensions, apaise le corps et l'esprit et permet de retrouver l'état d'harmonie naturel de l'être.

Yin-yoga : le Yin-yoga est inspiré du Hatha-yoga, du taoïsme et de la médecine chinoise. C'est un Yoga très profond qui se pratique tout en douceur et en conscience, à travers des postures confortables avec supports, dans une ambiance musicale et chaleureuse.

Yoga-nidra : Le Yoga-nidra est une relaxation très profonde qui se pratique dans la posture allongée. Un voyage intérieur aux multiples bienfaits.

Salle Jean-Orieux : jeudi 19h30, vendredi 10h. Animé par Mana, professeure de yoga diplômée et expérimentée.

Infos et inscriptions au 06 75 63 59 88 ou sur manayoga24@gmail.com.



Arche d'Abraham

C'est un refuge sanctuaire qui accueille de nombreux animaux, il est situé sur la commune d'Audrix.

• Partenariat avec la commune du Bugue :

Nous avons pu accueillir de nombreux chats libres pour permettre leur convalescence après stérilisation.

• Partenariat avec Intermarché et La Périgourdine : Ces deux enseignes sont d'un grand soutien.

• Ouverture de la chatonnerie :

Il s'agit d'une extension de l'Arche, un pôle chatons afin de prendre soin des bébés chats qui dès leur sevrage seront proposés à l'adoption.

• Besoin de donateurs : pour nous aider financièrement au nourrissage et soins à nos petits protégés. Nous sommes reconnus d'intérêt général.

• Besoin de bénévoles : le Refuge est à la recherche de bénévoles. Contact de l'Arche : 05.53.13.43.90.



Association Gym et Ruban du Périgord

L'association Gym et Ruban de Périgord (AGRP) propose des cours de Gymnastique Rythmique pour les enfants de 4 à 18 ans, ainsi que des cours de Gymnastique adultes.

La Gymnastique Rythmique est une discipline à mi-chemin entre la danse et la gymnastique avec utilisation de différents engins : la corde, le ballon, le cerceau, les massues et le ruban.

Les cours se font en musique avec création de chorégraphies. Cette année notre effectif est de 65 élèves répartis sur 4 cours au gymnase du collège du Bugue :

Le mardi :

- 4-5 ans de 17h15 à 18h00
- 6-7 ans de 18h00 à 19h00
- 8-9 ans de 19h00 à 20h00

et le mercredi :

- 10 ans et + de 18h15 à 19h15

Nous terminons toujours par un spectacle en fin d'année scolaire pour le plus grand plaisir des enfants et leurs parents. Cette année il aura lieu le dimanche 29 juin au gymnase du Bugue.



Intercommunalité

VÉLOROUTE VOIE VERTE

Samedi 15 juin à 11h30, nous étions conviés à l'inauguration de la Vélo Route Voie Verte. L'entière des 22,3 kilomètres peuvent être empruntés. Il est ainsi possible de relier les quatre communes des Eyzies, du Bugue, de Limeuil et de St-Chamassy sur un itinéraire sécurisé.

La cérémonie s'est déroulée au niveau du pont de chemin de fer.

Le cordon tricolore traditionnel fut coupé avant de procéder aux rituels discours. Monsieur le Maire du Bugue Serge LEONIDAS ouvrit le bal puis ce fut le tour du Président de la CCVH Philippe LAGARDE, de Benjamin DELRIEUX le Conseiller régional et enfin de notre président du Conseil départemental Germinal PEIRO.

Les quatre élus ont rappelé l'excellence et l'utilité de cette réalisation pour les locaux mais aussi pour les touristes. Ils ont souligné l'importance de la voie verte (la bien nommée) pour l'environnement et la décarbonisation, mais aussi et surtout pour l'activité physique qu'elle propose dans un cadre somptueux.

Les participants furent ensuite conviés à un "lunch déjeunatoire".

Parallèlement, se tenait de 10h à 17h, la fête de la Vézère à vélo au niveau de la salle des fêtes.

Y étaient proposés des animations gratuites, des spectacles, une bourse aux vélos, des balades commentées et du cross-rolling.



PÉRIGORD NOIR RÉNOV'

Bailleurs, faites rénover votre location à l'année.

Le Périgord Noir compte près de 45 000 logements. 8 % de ces logements sont vacants depuis plus de 2 ans et 30 % sont des résidences secondaires, et leur nombre ne cesse d'augmenter.

Avec moins de 30 000 résidences principales et un taux de logements locatifs bien inférieur à la moyenne nationale, il faudrait 470 logements supplémentaires chaque année pour répondre aux besoins de logements sur le Périgord Noir. Cette pénurie de logements met sous tension l'économie locale. En 2023, c'est près d'1 recrutement sur 5 qui n'a pas abouti en raison des difficultés pour se loger à proximité de l'entreprise. Vous louez déjà votre bien à l'année mais il a besoin d'être rénové ? Vous êtes propriétaire de logements vacants ou de locations saisonnières ? Et si vous deveniez acteur de l'attractivité du territoire en convertissant votre bien en location à l'année ? Les logements destinés à la location à l'année peuvent bénéficier d'aides pour la réalisation de travaux d'adaptation ou de rénovation énergétique. Les aides sont particulièrement importantes depuis 2024, elles sont ouvertes à tous.

Rénover et louer votre bien à l'année, c'est aussi l'occasion de :

1. Valoriser votre bien en le rendant plus confortable et plus économique,
2. Bénéficier d'aides et réduire les charges de vos locataires (et les vôtres entre deux locataires),
3. Agir pour la transition écologique et la performance énergétique du territoire,
4. Anticiper les interdictions de location et obligations futures des propriétaires bailleurs.

Pour toute question technique sur votre projet de travaux, les aides financières disponibles, contactez Périgord Noir Rénov' du lundi au vendredi et 9h à 13h au 05.53.45.44.62

ou par mail à contact@perigordnoir-renov.fr

Périgord Noir Rénov' avec **France Rénov'**

Propriétaire, et si vous optiez pour la location à l'année ?
05 53 45 44 62
De 9h à 13h du lundi au vendredi

Périgord Noir Rénov' vous informe et vous accompagne
Service organisé par votre communauté de communes

Intercommunalité

ATCHOUM

En complément de l'offre de transports en commun existante, les Communautés de communes du Pays du Périgord Noir dont la Vallée de l'Homme se dotent d'une toute nouvelle solution de mobilité rurale sur leur territoire : ATCHOUM. Il s'agit là de favoriser la mobilité des personnes non véhiculées ou isolées grâce au **transport solidaire en porte-à-porte**, mais également de faciliter le **covoiturage** entre habitants. Comment fonctionne le transport solidaire ?

Vous avez besoin de vous rendre à un endroit (courses, rendez-vous médical, pharmacie, entretien d'embauche, visite de famille...) ? Vous pouvez faire une demande de trajet aller-retour par téléphone au **0806 110 444** (coût d'un appel local, service d'appel gratuit) ou via leur site internet : «www.atchoum.eu». ATCHOUM s'occupe ensuite de mettre en **relation conducteurs** solidaires et **passagers** non véhiculés ou isolés. Que ce soit en covoiturage ou en transport solidaire, le trajet, payant pour le passager, permet d'indemniser le conducteur. Une simulation de trajet peut facilement être faite sur la page d'accueil de leur site internet (sans inscription) ou via le centre d'appels.



Outre les paiements en carte bancaire sur leur site internet ou auprès du centre d'appels, il existe **des tickets mobilité** permettant de payer ses trajets. Vendus par carnets de dix, chaque ticket comporte un numéro unique que vous communiquerez directement auprès du centre d'appels ou sur le site internet d'Atchoum, pour qu'il soit enregistré et utilisé. La CCVH **prend en charge à hauteur de 50% le prix d'achat d'un carnet de tickets mobilité**.

Il existe 4 points de vente directe pour les tickets mobilité :

- L'espace France Services du Bugue
- L'espace France Services de Montignac
- La mairie de Rouffignac
- La siège de la CCVH aux Eyzies, 28 avenue de la Forge.

Vous avez également la possibilité de **retirer un bon de commande**, disponible dans chaque mairie, ou téléchargeable sur le site internet de la CCVH.

N'hésitez à pas à vous inscrire auprès d'ATCHOUM pour créer un territoire plus solidaire et durable !

ZONE NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 (N2000) a pour objectif la conservation des habitats naturels, la faune et la flore sauvages rares ou menacées, d'un ensemble de sites, à l'échelle de l'Union européenne.

Ce dispositif est singulier car il doit répondre à des objectifs européens et transfrontaliers, tout en laissant la souveraineté à chaque pays du choix des mesures pour y parvenir. La France a choisi la voie contractuelle, là où d'autres se sont engagés dans une logique législative, unilatérale.

Chaque site Natura 2000 est doté d'un Document d'Objectifs, qui recense les habitats et espèces dits « d'intérêt communautaire » et propose des actions concrètes à mettre en œuvre pour les conserver. Ce document est incarné sur le territoire par une structure qui porte l'animation du site et un animateur. L'animateur est le lien entre les enjeux écologiques d'un site, l'État, les collectivités, les élus, les propriétaires, les associations locales, etc. Au quotidien, l'animateur assiste les porteurs de projet afin de concilier développement du territoire et biodiversité, sensibilise tous les publics, participe à des suivis scientifiques, et surtout mobilise propriétaires et agriculteurs pour les encourager à mettre en œuvre, sur leurs parcelles, des

actions favorables à la préservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.

La mise en œuvre d'action est volontaire, il n'y a pas d'obligation pour un propriétaire ou un agriculteur à s'engager dans la démarche Natura 2000. Cependant, pour ceux qui le souhaitent, plusieurs outils contractuels existent. Pour plus d'information à ce sujet, le mieux reste de contacter l'animateur du site.

La Nouvelle-Aquitaine regroupe 237 sites. Le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme est plus ou moins concerné par 6 sites Natura 2000 :

- Les Coteaux calcaires de la Vallée de la Vézère : <https://coteaux-calcaires-vallee-vezere.fr/>
- Le Tunnel de Saint-Amand-de-Coly : <https://tunnel-saint-amand-de-coly.fr/>
- La Vézère : <https://vallee-dordogne.fr/natura2000-vezere/>
- Les Vallées des Beunes : <https://vallees-des-beunes.fr/>
- Les Coteaux calcaires de la Vallée de la Dordogne : <https://coteaux-calcaires-vallee-dordogne.fr/>
- La Dordogne.

Intercommunalité

SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE

La publicité sauvage a des impacts forts sur nos paysages. Trop de panneaux publicitaires au bord de nos routes de campagne ou dans nos villages dégradent l'environnement visuel, posent des problèmes de sécurité routière et nuisent à la lisibilité de l'information. Peu à peu, l'intégralité des communes de la communauté de communes sont visitées par les services compétents pour se mettre en conformité avec la réglementation nationale de publicité et proposer une signalétique harmonieuse, cohérente et efficace.

Depuis 2023, la signalisation d'information locale de 16 communes a été mise aux normes. En 2025, le travail continue sur 9 d'entre-elles : Aubas, Coly Saint Amand, Fanlac, Fleurac, La Chapelle-Aubareil, Les Farges, Plazac, Sergeac, Valojoux. La commune de Rouffignac-Saint-Cernin est prévue pour l'année 2026.

La CCVH finance cette opération avec le soutien des communes, du Conseil départemental et des prestataires privés. Si vous souhaitez en savoir plus contactez le service urbanisme au 05.53.02.50.20.

La ville du Bugue s'est immédiatement et pleinement inscrite dans ce programme. Les parkings périphériques du Pré Saint Louis, de la Farge, de Léopold-Salme et des prés de la Vézère seront balisés par des réglottes qui constitueront des itinéraires piétonniers pour conduire les visiteurs vers le centre-ville avec toutes ses activités. Le même style d'itinéraire existera depuis Le Bournat et l'Aquarium.

L'Office du tourisme sera clairement mentionné. Cette signalisation participera à accroître l'attractivité du centre-ville.



LES SERVICES ENFANCE

Si les écoles restent gérées à l'échelle communale, tous les autres services sont intercommunaux.

Les accueils de loisirs périscolaires, proposés aux familles avant et après l'école, proposent un encadrement et des animations pour les enfants dont les parents ne sont pas disponibles avant ou après l'école. Les enfants de toutes les écoles de la Vallée de l'Homme bénéficient de ce service. De la même manière, les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis dans les accueils périscolaires ou extrascolaires, le mercredi et durant les vacances scolaires. Ce pôle enfance est animé par des équipes regroupant 30 animatrices et animateurs répartis sur le territoire.

Pour les plus jeunes enfants, deux crèches sont à disposition des familles. Elles proposent un mode d'accueil régulier ou occasionnel et permettent une sociabilisation du jeune enfant. Encadrées par des éducatrices de jeunes enfants, les équipes du pôle petite enfance regroupent 20 agents qui travaillent auprès des plus jeunes.

Lorsque les familles souhaitent faire appel à un assistant maternel agréé, elles peuvent être accompagnées par les Relais Petite Enfance qui animent le réseau des assistants maternels à domicile et apportent notamment des conseils sur les modalités d'emploi.

Lieu emblématique de la politique familiale, la Maison de l'enfance de Montignac, abrite la crèche, l'accueil de loisirs et aussi une ludothèque qui propose des animations pour les familles et des prêts de jeux.

Sur le secteur du Bugue, soutenue par la CCVH, l'association La Petite Maison propose un lieu d'accueil parents-enfant pour des tout-petits de 0 à 4 ans. Ce lieu complète l'offre d'accueil du jeune enfant et apporte un soutien à la parentalité.

Les adolescents peuvent également bénéficier d'accompagnement et d'animations adaptées via les espaces « jeunes ados » dans les centres de loisirs de Rouffignac, Aubas ou Audrix.

Ces services à destination des familles sont accompagnés notamment par la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne. Cette politique globale et concertée en direction de l'enfance et de la famille, participe au bien vivre sur la Vallée de l'Homme.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

**FORMATION,
EMPLOI, RETRAITE**



SANTÉ



**ÉTAT CIVIL
ET FAMILLE**



JUSTICE



BUDGET



**LOGEMENT, MOBILITÉ
ET COURRIER**



PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS



France service Le Bugue
Rue du Jardin Public,
24260 LE BUGUE
Tél : 05.64.13.17.25



France service Montignac
Mairie de Montignac, Place Yvon Delbos
24290 MONTIGNAC
Tél : 05.53.51.79.90



Prochainement au Bugue

JUILLET - AOÛT 2025

DATES	MANIFESTATIONS	LIEU	HORAIRES	ORGANISATIONS
MARDI 1er JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
SAMEDI 05 ET DIMANCHE 06 JUILLET	FÊTE DE L'ÉTÉ	Site Eugène LE ROY	Journée	LA PETITE MAISON
DU MARDI 08 AU VENDREDI 11 JUILLET	EXPOSITION-VENTE	Halle de la Mairie	10 h 00 19 h 00	CRÉATIONS BUGUOISES
MARDI 08 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
MERCREDI 09 JUILLET	CONCERT VIVA VOICE	Église	20h30	ENSEMBLE CHORAL
DIMANCHE 13 JUILLET	REPAS ET BAL DES POMPIERS	Place de l'Hôtel de Ville	Soirée	AMICALE DES POMPIERS
DIMANCHE 13 JUILLET	FEUX D'ARTIFICES	Bord de la Vézère	22h30	MAIRIE
DU LUNDI 14 AU VENDREDI 18 JUILLET	SEMAINE D'ÉCHANGES AVEC L'ÉTHIOPIE	Salle Eugène LE ROY	Journée	MAIRIE + ASSOCIATIONS
MARDI 15 JUILLET	MARCHÉ GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
JEUDI 17 JUILLET	CONCERT MUSICAL	Place de la Vézère	Soirée	MUSIQUE EN PÉRIGORD
VENDREDI 18 JUILLET	MARCHÉ D'ARTISANS	Rue de Paris	Soirée	ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE BUGUOISE
VENDREDI 18 JUILLET	ÉTÉ ACTIF : DESCENTE EN PADDLE DE CAMPAGNE AU BUGUE	LA VÉZÈRE	Journée	OFFICE DU TOURISME, CD 24 et CCVH
VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 JUILLET	SALON LITTÉRAIRE « NOIR VÉZÈRE »	Halle de la Mairie - Place de l'Hôtel de Ville	Soirée et Journée	LIRE ET ÉCRIRE
SAMEDI 19 JUILLET	VERNISSAGE EXPOSITION PEINTURES	Médiathèque	18 h 00	MAIRIE
DU SAMEDI 19 AU DIMANCHE 27 JUILLET	EXPOSITION PEINTURES organisée par Mme Sylvie ROUX	Médiathèque	Journée	MAIRIE
MARDI 22 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
SAMEDI 26 JUILLET	ÉTÉ ACTIF : VÉLO + CANOË DU BUGUE A LIMEUIL	Véloroute voie verte et	Journée	OFFICE DU TOURISME, CD 24 et CCVH
DIMANCHE 27 JUILLET	ÉTÉ ACTIF : DESCENTE NOCTURNE EN CANOË	LA VÉZÈRE	21h00	OFFICE DU TOURISME, CD 24 et CCVH
MARDI 29 JUILLET	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
DU MARDI 05 AU VENDREDI 08 AOÛT	EXPOSITION-VENTE	Halle de la Mairie	10 h 00 19 h 00	CRÉATIONS BUGUOISES
MARDI 05 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
SAMEDI 09 AOÛT	ÉTÉ ACTIF : VÉLO + CANOË DU BUGUE A LIMEUIL	Véloroute voie verte et	Journée	OFFICE DU TOURISME, CD 24 et CCVH
DIMANCHE 10 AOÛT	ÉTÉ ACTIF : DESCENTE NOCTURNE EN CANOË	LA VÉZÈRE	21h00	OFFICE DU TOURISME, CD 24 et CCVH
SAMEDI 09 ET DIMANCHE 10 AOÛT	SALON DES ANTIQUAIRES	Salle Eugène LE ROY	Journée	COMITE DES FÊTES DE LA FARGE
LUNDI 11 AOÛT	CINÉMA EN PLEIN AIR	Place de la Vézère	Soirée	MAIRIE
MARDI 12 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
JEUDI 14 AOÛT	VISITE NOCTURNE DU BUGUE	Rues du Bugue	21h00	OFFICE DU TOURISME ET CCVH
JEUDI 14 ET VENDREDI 15 AOÛT	FESTIVAL AFRICAÏN	Place de la Vézère	Journée et soirée	ZIAOULEY MUSIC
VENDREDI 15 AOÛT	MARCHÉ D'ARTISANS	Rue de Paris	Soirée	ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE BUGUOISE
SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 AOÛT	FORUM DES ARTISANS	Salle Eugène LE ROY	Journée	ASSOCIATION DES 7 SENS
MARDI 20 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES
VENDREDI 22 AOÛT	ÉTÉ ACTIF : DESCENTE EN PADDLE DE CAMPAGNE AU BUGUE	LA VÉZÈRE	Journée	OFFICE DU TOURISME, CD 24 et CCVH
DU VENDREDI 22 AU DIMANCHE 24 AOÛT	FÊTES DE LA St LOUIS Programme à venir	LE BUGUE	Journée et soirée	BUG'EN FÊTES + MAIRIE + ASSOCIATIONS
MARDI 26 AOÛT	MARCHE GOURMAND	Place de la Vézère	19 h 00 23 h 30	BUG'EN FÊTES

Prochainement au Bugue

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2025

DATES	MANIFESTATIONS	LIEU	HORAIRES	ORGANISATIONS
SAMEDI 06 SEPTEMBRE	FORUM DES ASSOCIATIONS	Près de La Vézère	Journée	MAIRIE + ASSOCIATIONS
SAMEDI 06 SEPTEMBRE	SOIRÉE DES BÉNÉVOLES	Salle Eugène LE ROY	Soirée	MAIRIE + ASSOCIATIONS
VENDREDI 12 SEPTEMBRE	CINÉ CLUB	Salle Eugène LE ROY	19h45	CINÉRAMA 24
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE	VIDE GRENIERS ENFANTS	Salle Eugène LE ROY	Journée	LA SOURIS JAUNE
VENDREDI 03 OCTOBRE	CONFÉRENCE	Salle Eugène LE ROY	20h30	ASSOCIATION BUGUOISE POUR LA CULTURE
SAMEDI 04 OCTOBRE	BRADERIE	Place de l'abbé GLORY	Journée	SECOURS CATHOLIQUE
DIMANCHE 05 OCTOBRE	THÉ DANSANT	Salle Eugène LE ROY	14h00	BUG EN FÊTES
MARDI 07 OCTOBRE	DON DU SANG	Salle Eugène LE ROY	Après midi	DONNEURS DE SANG
DIMANCHE 12 OCTOBRE	FÊTE DU TERROIR et FOIRE à LA FERRAILLE	Rues et places du BUGUE	Journée	TERROIR ET TRADITIONS + COMITE DES FÊTES DE LA FARGE
VENDREDI 17 OCTOBRE	CINÉ CLUB	Salle Eugène LE ROY	19h45	CINÉRAMA 24
SAMEDI 18 OCTOBRE	LOTO	Salle Eugène LE ROY	Soirée	CLUB DU TEMPS LIBRE
DIMANCHE 19 OCTOBRE	RANDONNÉE PÉDESTRE POUR OCTOBRE ROSE	Halle de la Mairie	8h30	LIGUE CONTRE LE CANCER + MAIRIE + ASSOCIATIONS
VENDREDI 31 OCTOBRE	HALLOWEEN	Salle Eugène LE ROY	Soirée	A.P.E. AL BUGATSOU
SAMEDI 01 NOVEMBRE	CONCERT	Salle Eugène LE ROY	Soirée	ASSOCIATION LE SILLON
SAMEDI 08 NOVEMBRE	BRADERIE	Place de l'abbé GLORY	Journée	SECOURS CATHOLIQUE
VENDREDI 14 NOVEMBRE	CINÉ CLUB	Salle Eugène LE ROY	19h45	CINÉRAMA 24
SAMEDI 15 NOVEMBRE	PIÈCE DE THÉÂTRE	Salle Eugène LE ROY	20 h 30	ASSOCIATION BUGUOISE POUR LA CULTURE
DIMANCHE 16 NOVEMBRE	ANIMATIONS + REPAS	Salle Eugène LE ROY	Journée et soirée	ASSOCIATION LOS DROLLETONS
SAMEDI 22 NOVEMBRE	CONCERT « BLUES »	Salle Eugène LE ROY	Soirée	GYM VOLONTAIRE
DIMANCHE 23 NOVEMBRE	VIDE GRENIERS	Salle Eugène LE ROY	Journée	LA SOURIS JAUNE
SAMEDI 29 NOVEMBRE	LOTO	Salle Eugène LE ROY	Soirée	BUG EN FÊTES
VENDREDI 05 DÉCEMBRE	TÉLÉTHON	Place de l'Hôtel de ville	Soirée et Journée	MAIRIE + ASSOCIATIONS
SAMEDI 06 DÉCEMBRE	BRADERIE	Place de l'abbé GLORY	Journée	SECOURS CATHOLIQUE
SAMEDI 06 DÉCEMBRE	SOIRÉE DES BÉNÉVOLES	Salle Eugène LE ROY	Soirée	BUG EN FÊTES
DIMANCHE 07 DÉCEMBRE	VIDE TA CHAMBRE	Salle Eugène LE ROY	Journée	BUGUE ATHLÉTIQUE HANDBALL
VENDREDI 12 DÉCEMBRE	CINÉ CLUB	Salle Eugène LE ROY	19h45	CINÉRAMA 24
DIMANCHE 14 DÉCEMBRE	MARCHÉ DE NOËL	Rue de Paris	Journée	ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE BUGUOISE
DU MARDI 16 AU VENDREDI 19 DÉCEMBRE	EXPOSITION-VENTE	Halle de la Mairie	10 h 00 19 h 00	CRÉATIONS BUGUOISES
SAMEDI 20 DÉCEMBRE	NOËL de l'APE	Salle Eugène LE ROY	Journée et soirée	ASSOCIATION AL BUGATSOU
MARDI 23 DÉCEMBRE	DON DU SANG	Salle Eugène LE ROY	Après midi	DONNEURS DE SANG
DU SAMEDI 20 AU DIMANCHE 04 JANVIER	MANÈGE ENFANTIN FANTASIA	Place de l'Hôtel de ville	Journée	MAIRIE
DIMANCHE 31 DÉCEMBRE	REPAS DU RÉVEILLON	Salle Eugène LE ROY	Soirée	BUG EN FÊTES

Jumelage Le Bugue / Marcholsheim

JUMELAGE MARCKOLSHEIM- LE BUGUE : échanges entre les collégiens.

Ce jumelage initié par le Dr BRETONNIERE du Bugue et MEYER Marcel de Marckolsheim s'est concrétisé par la signature d'un acte de jumelage signé au Bugue le 3 mai 1986 entre les maires des deux communes , Gérard FAYOLLE et Léon SIEGEL. Ce mariage entre les 2 villes a été confirmé le 14 mai 1988 à Marckolsheim.

La commune du Bugue avait, en septembre 1939, accueilli quelques 1300 habitants de Marckolsheim évacués au moment de la déclaration de la deuxième guerre mondiale.

Dès lors les contacts entre les habitants des deux villes se sont renforcés. Des échanges réguliers entre adultes se font lors du week-end de l'Ascension tous les 3 ans. Les écoles élémentaires ont quant à elles eu des échanges réguliers qui ont pris fin au début des années 2000.

En septembre 2006, Mme BUISSON professeure au collège de Marckolsheim a établi une correspondance avec une classe de 6° alors encadrée par Danouchka VIGNAL-TUDAL, professeure au collège du Bugue.

Pour ces jeunes élèves, le jumelage a pris un sens grâce au témoignage de quelques Marckolsheimois réfugiés au Bugue en 1939 . Lors de la visite des jeunes Périgourdins au collège quelques personnes sont venues évoquer leur vécu, leurs difficultés mais plus encore, la solidarité ressentie durant cette longue période de notre histoire.

Le deuxième échange entre les collégiens du collège J.J.Waltz de Marckolsheim et Leroi-Gourhan du Bugue s'est déroulé dans la semaine du 9 au 15 mai 2007.

Depuis les échanges ont lieu chaque année, interrompus malheureusement de 2019 à 2023 par la crise sanitaire que nous avons connue et ont repris en 2024.

Aujourd'hui la tradition est maintenue avec Mme BIEBER et Mme BORDES.

Les collégiens de Marckolsheim ont été accueillis au Bugue le 25 mai 2024 pour une semaine. La municipalité leur a offert un pot d'accueil.

Les collégiens Buguois se sont rendus à Marckolsheim du 17 au 24 mai 2025.

A chaque rencontre un programme riche et varié est établi pour permettre aux jeunes de découvrir les spécificités de chaque région, son histoire, ses traditions :

- Ateliers de préhistoire au PIP / Lascaux/ Jeu de piste à Sarlat, etc...pour la Dordogne.

- Visite du Haut-Koenigsbourg/ Strasbourg/ Musée de la Ligne Maginot, pour l'Alsace.

A chaque échange, le mercredi matin est consacré à la genèse du jumelage même si ceux et celles qui ont vécu cette page de l'histoire ne peuvent plus témoigner. Des archives, des photos, des témoignages enregistrés sont une mine précieuse pour ne pas oublier.

Un immense merci aux familles d'accueil, aux municipalités, aux chefs d'établissement qui soutiennent ces échanges.



Jumelage Le Bugue / Marcholsheim

SÉJOUR DES BUGUOIS À MARCKOLSHEIM du 29 mai au 1^{er} juin 2025.

Jeudi 29 mai

Il est 5h00 du matin, les 38 buguois (ses) partent dans la bonne humeur pour « affronter » ce périple de 12h00 en car, direction Marckolsheim, arrivée prévue entre 17h00 et 17h45. Tandis que les 18 autres du groupe sont déjà partis ou prêt à partir en voiture ou en train. Il est 17h00 lorsque le car arrive, les 56 buguois (ses) sont accueillis par monsieur le maire, Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, les élus et les habitants de la ville avec un délicieux pot de l'amitié. La responsable du jumelage Élisabeth SIEBER prononça le mot d'accueil avant un très beau moment musical proposé par la fanfare des Amis du Ried.

Les sourires et accolades entre marckolsheimois et buguois faisaient plaisir à voir et montraient bien l'attachement amical qu'il y a entre ces deux communes.

La fin de la journée se poursuivit avec les familles accueillantes et pour certains une visite de la ville de Marckolsheim. Découverte de la cité paysanne, la rue du Bugue avec ces constructions réalisées par les allemands après l'armistice du 22 juin 1940. Ce quartier, organisé autour du Stadtgraben, ancien fossé des remparts médiévaux, se compose de quatre Erbhöfe, de six fermes attribuées aux Mittlere Landwirt – ferme en forme de L, de grandes ou moyennes cultures et de quatre Arbeiter Wohnhäuser – maisons d'ouvriers. Les terrains cultivables ont été redistribués entre les différents exploitants agricoles en fonction de leurs terres possédées avant-guerre, de leur capacité à les exploiter et de leur statut.

Ces projets de reconstruction ont visé avant tout à intégrer plus rapidement les territoires annexés dans l'économie allemande et à mettre en œuvre une vaste politique de propagande.

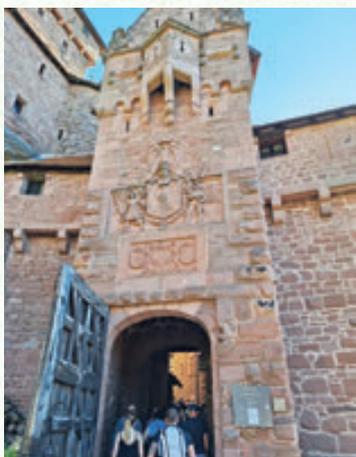


Vendredi 30 mai

Cette journée a débuté par la visite du château du Haut-Koenigsbourg, il domine la plaine d'Alsace à 757 mètres d'altitude et offre un panorama exceptionnel sur la plaine d'Alsace, les Vosges, la Forêt-Noire et parfois les Alpes. Il s'étend sur 270 m de long pour 40 m de largeur en moyenne. Le château compte parmi les monuments les plus visités en France et accueille chaque année plus d'un demi-million de visiteurs.

L'existence d'un château fort construit par les Hohenstaufen est attestée par écrit dès l'an 1147. Il fut érigé au 12^e siècle et a été pendant des siècles le témoin de conflits et de rivalités entre seigneurs, rois et empereurs.

Il fut détruit par des chevaliers brigands et reconstruit au 15^e et 16^e siècles. Au 17^e siècle pendant la guerre de Trente ans, il fut pillé et incendié. Le château fort détruit est ensuite abandonné pendant plus de deux siècles. Après l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne en 1871, l'empereur Guillaume II entreprend une restauration complète pendant 8 ans de 1900 à 1908.



En 1919, lors du Traité de Versailles qui met fin à la Première Guerre Mondiale, le château devient propriété de L'État français et obtient le statut de Palais national. Classé Monument historique en 1993, l'édifice est aujourd'hui pleinement réhabilité.

En 2007, il est transféré au Département du Bas-Rhin qui en devient le propriétaire.

La silhouette du Haut-Koenigsbourg permet de se faire une idée précise de l'allure d'un château fort de montagne à la fin du Moyen Âge. Ses murailles abritent une décoration intérieure d'inspiration médiévale d'une grande richesse, ainsi qu'une collection exceptionnelle d'armes et de meubles, essentiellement des 16^e et 17^e siècles.

Jumelage Le Bugue / Marcholsheim

Après cette visite très appréciée par les buguois (ses) un repas typique (choucroute garnie, Kouglof glacé accompagné d'un pinot gris) fut servi au Parc des Cigognes.

L'après midi toute la troupe se rendit à COLMAR pour une visite en petits trains. Nous avons pu apprécier cette ville pittoresque avec ses maisons à colombages colorées, ses pots de fleurs débordants et ses cafés animés. Cette déambulation nous a permis d'admirer plusieurs sites incontournables comme :

- la Petite Venise avec les maisons et bâtiments colorés bordant ses rives,
- le quai des pêcheurs, cette rue était autrefois le lieu de vie et de travail des pêcheurs,
- la Maison Pfister, c'est une maison de marchand historique datant du XVI^e siècle. Elle est célèbre pour sa longue galerie en bois et ses peintures murales,
- la maison des douanes (Koifhus), ce bâtiment de style gothique du XV^e siècle abrite aujourd'hui des boutiques et des restaurants et accueille des événements culturels,
- la Maison des Têtes a été construite au XVII^e siècle et est ornée de 111 sculptures de têtes,
- l'église Saint-Martin, une église catholique romaine datant des XIII^e et XIV^e siècles,
- le marché couvert.

La journée s'est terminée par un repas dans les familles accueillantes.



Samedi 31 mai

La matinée a débuté à 10h00 par un dépôt de gerbe au monument aux morts, ensuite la marseillaise fut reprise par l'ensemble des participants et enfin la sonnerie aux morts interprétée par Bernerd Bischli retentit dans toute la ville.

Le cortège, composé des élus, de la batterie fanfare, des pompiers, des membres des associations, des élèves du collège en costumes d'époque, des anciens combattants et des habitants, se dirigea vers la surprise du séjour.

Et là, pour toutes les personnes présentes, surtout pour les buguois (ses) qui n'étaient pas du tout au courant de cette surprise, le temps parut se figer, les regards fixés sur cette œuvre magnifique.

Un journaliste présent pour cet événement a recueilli les réactions à chaud des buguois, les adjectifs sortant de la bouche étaient tous les mêmes : admirable, éblouissante, resplendissante, somptueuse, sublime,... Les détails des personnages sont saisissants de réalisme

Cette œuvre de reconnaissance à l'histoire et à la mémoire a été présentée par son créateur, le sculpteur colmarien, Jean-Luc Schické. Elle représente l'évacuation des habitants de la cité du loup en 1939 pour la commune du Bugue.

L'émotion était palpable sur tous les visages en écoutant les très beaux discours des deux édiles, Frédéric PFLIEGERSDOERFFER et Serge LEONIDAS.

Un vin d'honneur avec des spécialités locales fut servi, sur le parvis de La Bouilloire, pour clôturer cette cérémonie. Nous avons pu admirer l'animation de danse présentée par notre groupe folklorique « Los Cardillous ».



Jumelage Le Bugue / Marcholsheim

L'après midi a été consacrée à la visite du musée de ligne Maginot de Marcholsheim, encore un moment riche en émotions qui bouleverse et ébranle. Il rappelle les terribles combats qui eurent lieu du 15 au 17 juin 1940 dans la ville, qui fut rasée à plus de 80 %. À l'intérieur de la casemate, les visiteurs peuvent ressentir l'atmosphère de l'époque en explorant les chambres de tir, le groupe électrogène, les dortoirs et le poste de commande. Le musée présente également une exposition de photographies prises en 1939 et 1940 ainsi que des armes et des véhicules militaires de l'époque.

La ligne Maginot a pris le nom du Ministre de la Guerre André Maginot qui fit voter les crédits pour commencer les travaux en 1930. Ensuite certains ont pu visiter la ville ou aller déguster (avec modération bien sûr) les délicieux vins que cette région propose.

Puis nous avons clôturé cette journée, riche en émotion, par la soirée officielle :

- un très beau concert de la musique Municipale de Marcholsheim,
- les jolis discours des deux responsables du jumelage Élisabeth SIEBER et Joëlle VIGNAL,
- le succulent dîner agrémenté d'une animation musicale menée de main de maître par le truculent groupe Holatrio qui a notamment réussi à faire participer tous les



convives pour une danse endiablée (quoiqu'il me semble que deux personnes n'ont pas pris part à cette danse, tellement pris à parler de l'avenir de leur ville...).

- la photo de groupe souvenir et la remise des cadeaux des élus. Frédéric a offert à Serge un tableau reproduisant l'œuvre de Jean Luc Schické et Serge a offert à Frédéric le volume 2 du livre Eloge de la beauté d'Eric Sanders. Un coffret de bouteilles de vins d'Alsace et du Périgord ont été échangés entre tous les élus.



Dimanche 1^{er} juin

Départ des buguois (ses) pour un retour au Bugue. Là encore la joie d'avoir passé ce séjour ensemble était visible sur tous les visages. Les promesses de se revoir dans trois ans étaient spontanées et sincères.

Tout le monde est unanime, il faut que cet échange perdure dans le temps pour que ces moments de douleur, de déchirement, de joie et de bonheur se transmettent de générations en générations et que les guerres encore présentes aujourd'hui dans le monde entier cessent.

Nous devons travailler sur cet échange entre nos deux villes pour perpétuer et diversifier nos relations car les personnes directement concernées par cet épisode tragique disparaissent petit à petit. Il faut réussir à intéresser les jeunes à ce jumelage, les visites annuelles des collégiens de nos deux villes en sont un excellent exemple.

Nous ne pouvons pas terminer le résumé de ce séjour sans remercier encore grandement nos amis de Marcholsheim qui ont organisé les trois jours de façon merveilleuse avec ces belles visites, ces excellents repas qui nous ont permis de déguster les spécialités locales. Les familles accueillantes nous ont reçu de façon somptueuse empreint d'une sincérité naturelle.

Cet accueil nous a profondément ému avec en point d'orgue l'inauguration de ce mémorial qui restera à jamais dans nos mémoires. Je pense que monsieur le maire du Bugue s'est

même permis de prendre les coordonnées du créateur de l'œuvre Jean-Luc Schické...

Nous souhaitons remercier plus particulièrement Élisabeth SIEBER et Joëlle VIGNAL ainsi que leurs groupes organisateurs marcholsheimois et buguois pour le travail accompli.

Mesdames et Messieurs, ou plutôt nos ami(e)s Marcholsheimois et Marcholsheimois, vous avez placé la barre haute et nous avons la pression dans trois ans pour être à la hauteur de votre réception...



Bilan mandature

Travaux

Réaliser pour dynamiser, au cours de ces cinq années la Municipalité a poursuivi cet objectif.

3 894 940€

Gendarmerie

1 130 488€

Avenue de la Gare

200.000€

Entretien routes

Nous évoquons, ci dessous, les nouveaux travaux et l'entretien de notre patrimoine qui ont complétés deux projets majeurs, l'un consistant à doter la Commune et l'arrondissement, d'une nouvelle Brigade de Gendarmerie comprenant les locaux professionnels et techniques ainsi que sept pavillons pour accueillir les fonctionnaires de police et leurs famille, l'autre concernant la réhabilitation de l'avenue de La Gare, accès routier prépondérant pour rejoindre le cœur de ville, aujourd'hui nous profitons d'espaces sécurisés et confortables tant pour les piétons que pour les automobilistes, au préalable les interventions sur les réseaux ont permis de fiabiliser les raccordements en énergie électrique, téléphonique, fibre optique pour les riverains, la remise à niveau du réseau de distribution eau potable et assainissement, ainsi que la création du réseau de récupération des eaux pluviales le long de cette avenue avec son nouveau profil paysagé.

NOUVEAUX TRAVAUX

- Effacement des réseaux électrique et téléphonique sur la rue de La République.
- Réhabilitation de la place du Temple : réseau eaux pluviales, intégration paysagère, marquages au sol.
- Mise en place d'un composteur dédié au restaurant scolaire.
- Dotation de l'espace de loisirs des prés de la Vézère d'un pôle toilettes autonomes.
- Installation d'un composteur collectif en soutien à la population du centre bourg pour le tri sélectif.
- Réhabilitation de la place Marckolseim en utilisant des matériaux respectant les règles environnementales.



ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE

- Maison de la vie sauvage : réfection de l'étanchéité de la terrasse, des linteaux et du garde corps.
- Travaux d'amélioration de la sécurité sur la route de la Reynerie.
- Restauration amont et aval des rampants des quais, et de la cale de mise à l'eau.
- Remplacement des baies vitrées de la façade ouest de l'école maternelle.
- Réfection de l'étanchéité sur la toiture de l'école maternelle comportant le fronton plein cintre.
- Mise en conformité de l'espace plonge et des vestiaires du personnel du restaurant scolaire.
 - Réfection des rues du Roc, du Couvent, Jean-Rey.
 - Restauration de la toiture de l'Hôtel de Ville (1^{re} tranche) : réfection totale de l'étanchéité sur les pans de toiture Est, Nord, Sud, y compris la zinguerie, les gouttières et descentes d'eaux pluviales.
 - Remise en état du lavoir de la Terrasse.
 - Renfort de la sécurisation routière, ayant pour objectif la réduction de la vitesse sur la route de Proumeyssac, et l'avenue de la Libération.
 - Réfection du parvis de la caserne des pompiers avec un revêtement adapté.
 - Chaque année la Commune consacre un budget de 200K€ l'entretien et la réfection de la voirie communale.



Bilan mandature

Finances

Une gestion saine des finances pour des investissements ambitieux.

La gestion financière de la commune est le cœur de l'administration, car le budget détermine les possibilités d'actions de la municipalité.

Malgré un contexte économique contraint (crise sanitaire, inflation, coût de l'énergie) qui pèse de plus en plus sur le budget de fonctionnement de la Commune, l'équipe municipale a choisi de maîtriser son budget afin d'offrir aux Buguois-ses les services et les équipements dont ils ont besoin. Pour cela, au regard des ratios de structures des dépenses et des recettes, les dépenses de fonctionnement ont été contenues tout en maintenant la qualité du service public.

L'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale, confirmant la stabilité des taux pour la 5e année consécutive. Parallèlement, l'État poursuit la baisse de ses dotations

748 870€
Capacité
d'autofinancement

1 511 123€
Trésorerie

190 jours
Fonds de roulement

aux collectivités. Malgré cela, nos finances communales sont saines et s'appuient sur une capacité d'autofinancement toujours satisfaisante qui nous permet de financer de nouveaux investissements. L'état de la dette de la commune en diminution constante, permet d'envisager des possibilités d'autres emprunts dans les années à venir afin de financer de nouveaux investissements.

Le fond de roulement résultant de l'excédent dégagé, constitue une marge de sécurité financière très correcte permettant de financer les dépenses de fonctionnement sans nouvelles recettes. De même la trésorerie disponible est maintenue à un niveau satisfaisant.

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution	2023/2024	2020/2024
Produits réels de fonctionnement	3 192 138	3 238 289	3 427 020	3 512 057	3 663 779		4,3%	14,8%
Charges réelles de fonctionnement	2 357 739	2 475 913	2 749 147	2 798 946	2 914 910		4,2%	23,6%
Capacité d'autofinancement brute	834 398	762 375	677 872	715 110	748 870		4,7%	-10,3%
Capacité d'autofinancement nette	653 854	577 787	402 040	421 516	544 423		29,2%	-16,7%
Dépenses d'équipement	527 741	1 160 733	1 877 942	2 400 506	1 733 429		-27,8%	228,5%
Recettes d'équipement	616 000	1 924 000	1 171 000	1 036 000	343 000		-66,9%	-44,3%
Dettes financières	909 759	2 222 819	2 913 086	2 769 492	2 565 512		-7,4%	18,20%
Fonds de roulement	1 540 019	3 322 422	3 077 106	2 132 641	1 515 225		-29,0%	-1,6%
Annuités d'emprunts	182 801	186 949	275 832	293 574	204 447		-30,4%	10,6%
Trésorerie	1 448 012	3 171 630	2 890 682	2 096 223	1 511 123		-27,9%	4,4%

RATIOS

2024	Commune	Département	Région	National
Ratio de rigidité des charges structurelles	47,21 %	51,69 %	47,83 %	45,73 %
Taux d'épargne	20,44 %	15,00 %	18,00 %	19,00 %
Coefficient d'autofinancement courant	0,85	0,92	0,89	0,88
Ratio d'endettement (encours/PFR)	0,70	0,74	0,61	0,60
Capacité de désendettement (encours/CAF brute)	3,43	4,93	3,47	3,15
Fonds de roulement en jours de charges réelles	189,73	125,83	167,50	203,06

Bilan mandature

Action sociale - Santé

La Covid19 a été un véritable traumatisme et a marqué une prise de conscience collective. Cette première crise a été un choc survenu entre les deux tours de l'élection municipale de 2020, et nous a obligés à penser autrement l'action publique. La collectivité et ses agents se sont mobilisés dans l'urgence. Si la situation sanitaire aujourd'hui est apaisée, il nous faut rester vigilant et surtout nous ne devons pas oublier.

100
personnes formées
aux gestes qui sauvent

25
personnes au
Sport santé

280
participants rando
Octobre rose

ACTIONS NOUVELLES

Collecte Ukraine : La commune a participé à cette collecte initiée par l'Union des Maires afin de soutenir le peuple ukrainien.

Gestes qui sauvent : Partenariat avec notre regretté JL PERUSIN pour assurer une formation à la population aux gestes de premiers secours.



Mars bleu : En partenariat avec la Ligue contre le cancer, organisation de randonnées.

Sport sur ordonnance : En partenariat avec le PEPS, un Pass Mouv' avec activité physique sur ordonnance médicale.

Sport santé : En partenariat avec le PEPS, après le Pass Mouv', marches douces.



CONTINUITÉ DES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE

Registre des personnes vulnérables : En novembre 2020 mise à jour de ce registre.

Octobre rose : En partenariat avec la Ligue contre le cancer, organisation de randonnées.

Notre politique de santé publique

Ville aidante Alzheimer : Le 21/01/2021 signature d'une charte entre la commune et France Alzheimer, ateliers de musicothérapie.

Atelier Prévention Santé : L'ASEPT propose sur la commune des ateliers sur différents thèmes.

Consultation Prévention Santé : Une infirmière du CH de Périgueux assure des consultations gratuites.

Espace sans tabac : Création d'un espace sans tabac devant l'école en partenariat avec la Ligue contre le cancer.

Notre politique de santé publique

Produits sains pour le ménage : Le 16/03/2022 signature d'une charte entre la commune, la CCHV et l'association HESN pour le nettoyage sain.

Bilan mandature

Culture - Animations

Durant le mandat 2020-2025, la mairie du Bugue a démontré un engagement constant et résolu en faveur de la vie culturelle et de l'animation locale, en alliant créativité, continuité et dynamisme.

57 artistes
au 1^{er} salon d'art
contemporain

200 enfants
ont participé aux
ateliers éveil culturel

ACTIONS NOUVELLES

Afin de renforcer l'attractivité culturelle de la commune et d'enrichir l'offre proposée aux habitants comme aux visiteurs, la municipalité a lancé plusieurs initiatives inédites :

Réfection de l'éclairage : Dans les 4 salles de la médiathèque, réfection totale de l'éclairage pour favoriser la mise en valeur des œuvres exposées.

Création du 1er Salon d'Art Contemporain du Bugue : Une manifestation artistique d'envergure, valorisant la création contemporaine et ouvrant de nouvelles perspectives culturelles pour la ville.

Soutien à la création du Comité des Fêtes : Une démarche participative destinée à dynamiser les festivités locales, à impliquer les citoyens et à structurer les événements tout au long de l'année.



ACTIONS RECONDUITES AVEC CONSTANCE

La mairie a également poursuivi de nombreuses actions préexistantes, témoignant de sa volonté de pérenniser les rendez-vous culturels et festifs plébiscités par la population :

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : Un espace de parole et d'initiatives pour la jeunesse, soutenu activement par la municipalité. Nous aurons particulièrement appuyé sur l'histoire du Bugue et l'instruction civique

Expositions artistiques régulières : En complément du salon d'art contemporain, elles offrent une vitrine continue à la création locale.

Mise en valeur des actualités de la bibliothèque : Une animation régulière autour de la lecture et de la culture littéraire.

Ateliers pour enfants : Des activités pédagogiques et ludiques, favorisant l'éveil culturel des plus jeunes.

Organisation de concerts : Des rendez-vous musicaux ouverts à tous, favorisant la convivialité et la découverte.

Cinéma en plein air : Des projections estivales en accès libre, très appréciées par les familles.

Animations de fin d'année : Une programmation festive permettant de clore l'année dans la joie et le partage.

Décorations de Noël : Un embellissement de la ville, source de féerie pour petits et grands.

Feux d'artifices : Un moment fort et rassembleur, désormais incontournable dans la vie locale. La splendeur de ces événements pyrotechniques est désormais de notoriété publique.

Rénovation de la boîte à livres : Un geste concret en faveur du partage de la culture et de l'accès à la lecture.

À travers cette riche programmation et ses initiatives novatrices, la mairie du Bugue a fait preuve d'un engagement sans faille pour faire vivre la culture au quotidien et proposer des animations de qualité. Ce bilan témoigne de sa volonté affirmée de soutenir le lien social, l'expression artistique et l'épanouissement collectif dans une commune toujours plus dynamique et accueillante..

Bilan mandature

Qualité de vie - Service à la population

L'équipe municipale s'est attachée à améliorer la sécurité, la qualité de vie et le bien être des habitants.

12 caméras
de vidéoprotection
déjà installées

+ 7 caméras
en projet

100 chats
déjà stérilisés

ACTIONS NOUVELLES

Gestion des déchets : La totalité des communes de Dordogne ont souhaité la mise en place d'un Syndicat Mixte (SMD3) pour organiser la collecte des déchets ménagers et assimilés. Elle est réalisée principalement en Points d'Apports Volontaires ou en porte à porte à l'aide de sacs prépayés. La mise en place d'une redevance incitative a permis d'améliorer significativement la gestion des déchets, encourageant les habitants à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Déploiement de la fibre optique : Le déploiement de la fibre optique est terminé. Il a permis à de nombreux foyers et entreprises de bénéficier d'une connexion internet haut débit, favorisant ainsi le développement économique et l'accès à l'information.

Vidéoprotection : L'installation de systèmes de vidéoprotection a contribué à renforcer la sécurité des habitants et à prévenir les actes de délinquance.

Première fleur : La distinction "Première fleur" obtenue par la ville témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur de l'embellissement et de la préservation des espaces verts.



Village VIP : Le concept de "Village VIP" a été introduit pour offrir des services exclusifs et personnalisés aux visiteurs, améliorant ainsi leur expérience au Moyen de plaques QrCodes.

Panneau Pocket : L'application Panneau Pocket permet aux habitants de recevoir en temps réel des informations importantes et des alertes de la municipalité.

Panneau LED : L'installation du panneau LED dans la ville permet une diffusion efficace des informations municipales et des événements locaux.

Inauguration de l'Office du Tourisme : L'ouverture de l'Office du Tourisme a renforcé l'attractivité du Bugue en offrant aux visiteurs un accueil chaleureux et des informations complètes sur les activités locales. Il est situé au cœur de la rue de Paris.

CONTINUITÉ DES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE

Adressage : La mise à jour et la modernisation de l'adressage vont faciliter la localisation des habitations et des entreprises, améliorant ainsi les services de livraison et d'urgence.

Maisons fleuries : Le concours des maisons fleuries continue de promouvoir l'embellissement des habitations et de renforcer le sentiment de communauté.

Gestion des chats : La gestion des populations de chats errants a été maintenue pour assurer le bien-être animal et la tranquillité des habitants. Le dispositif mis en place a permis la stérilisation et l'identification des chats réduisant ainsi les naissances exponentielles.

Jumelage avec Markolsheim : Le jumelage avec la ville de Markolsheim permet de renforcer les liens culturels et amicaux entre les deux communes, favorisant les échanges et la coopération. Durant le mandat, les marckolsheimois ont rendu visite aux Buguois en 2022 qui leurs rendirent cette courtoisie en Mai 2025.

Inauguration de la Station d'épuration : L'inauguration de la nouvelle station d'épuration marque une étape importante dans la gestion durable des ressources en eau de la commune.

Bilan mandature

Enfance - Jeunesse - Ecole - Aînés

Nous avons eu la volonté de répondre aux nouveaux besoins d'infrastructures et de favoriser le bien-être, la sécurité et le développement de notre jeunesse. Au-delà des travaux de maintenance qui ont lieu toute l'année dans les écoles, de gros travaux ont été réalisés. Des aménagements ont été créés pour développer l'accessibilité à la pratique sportive dans les différents espaces de la commune..

530
nombre d'élèves
scolarisés

8
élus au
CMJ

450
enfants au
Mini olympiades

ACTIONS NOUVELLES

Réfection de la cour d'école : Amélioration des réseaux des fluides, réfection du revêtement de surface. Aménagement d'un espace botanique et des aires de jeux.

Portail école primaire + clôture vigipirate : Création d'un portail sécurisé avec pilotage à distance, d'une clôture et d'un agrandissement de l'espace d'accueil parents, enfants.

Classe occitane : Construction d'une nouvelle classe et des sanitaires dédiés à un enseignement de la langue occitane.

Modernisation et sécurisation de l'informatique aux écoles : Achat de nouveaux matériels informatique et sécurisation des données.

Aménagement des abords du collège : En partenariat avec le Conseil Départemental et la CCVH, cet aménagement a permis d'améliorer la sécurité du site et la fluidité des circulations.

Mini olympiades : Journée destinée aux élèves des écoles maternelles, élémentaires du Bugue et des communes environnantes et aux 6^e du collège, en proposant des activités physiques et sportives.

CONTINUITÉ DES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE

Conseil Municipal des Jeunes : Il est un lieu de réflexions, de discussions, de propositions et d'actions pour les jeunes élus. Cette instance consultative a aussi pour but d'être un outil d'éducation à la citoyenneté.

Carnaval des écoles : A cette occasion, les professeurs des écoles avec l'association des parents d'élèves organisent chaque année un défilé des enfants déguisés et comme point d'orgue le jugement de Pétassou.

Chasse aux œufs : Maintenant en partenariat avec la commune de Campagne, une chasse aux œufs est organisée dans l'enceinte du parc du Château.

Cadeaux des aînés : Chaque année les personnes de plus de 75 ans reçoivent un cadeau.

Réfection des jeux du Jardin public : Fin novembre 2020, modernisation des structures de de jeux pour enfants du square Lobligeois.

Aménagement des près de la Vézère : Nous avons continuer l'offre du « Sport pour tous » sur la plaine des activités « Les Près de la Vézère » en installant des jeux pour les petits enfants, un espace fitness et dévier la route existante afin de sécuriser le site.



Bilan mandature

Vie associative et sportive

La richesse et la diversité du tissu associatif du BUGUE, soutenues par l'engagement exemplaire de nombreux bénévoles, font la fierté de notre commune. En offrant des espaces d'épanouissement, de partage, d'aide et de cohésion, les associations sportives, culturelles, caritatives et entraides occupent une place précieuse dans la vie municipale. Toutes les actions ont été menées pour les aider, les soutenir afin de dynamiser notre cité.

Nous avons fait le choix d'augmenter le montant total des subventions accordées aux associations tout en remodelant le mécanisme d'attribution.

75 000€
de subventions

69
associations

+ de 2000
bénévoles et licenciés

ACTIONS NOUVELLES

Journée sport famille : Cette journée permet aux petits et grands de profiter d'activités sportives gratuites.



Charte entre la commune du BUGUE et les associations : Ce document, sur la base d'engagements réciproques, renforce les relations partenariales tout en préservant l'indépendance des associations.

Guide des associations : Il vous permettra de retrouver l'essentiel des informations concernant la vie quotidienne de toutes les associations qui proposent des activités sur la commune.

Règlement attribution des subventions aux associations : Il régit la procédure qui s'applique à l'ensemble des subventions versées aux associations du territoire communal, il définit les conditions générales et les critères d'attribution.

Label TDJ 2024 : Cette labellisation obtenue le 20 avril 2021 dans le cadre des Jeux olympiques 2024 nous a incité à organiser des événements « du sport pour tous ».

Label Ville active et sportive : Ce label récompense et valorise les villes qui portent des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre.

CONTINUITÉ DES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE

Forum des associations : Cette journée permet au tissu associatif de se faire connaître.

Téléthon : Chaque année des animations sont proposées avec l'aide des associations volontaires.

Apporter notre aide aux principaux gros événements réguliers : (Fête du terroir, Fêtes de la St Louis, Festival Brikabrak, Tournoi de l'école de rugby, tournoi de tennis, Carnaval des écoles,...).

Soirée des bénévoles : Partager un moment de convivialité et d'échanges entre tous les bénévoles.

Label commune sport pour tous : Ce label identifie un réseau de communes qui œuvrent au développement d'activités physiques et sportives.

Reconnaissance de nos champions : Organisation de moments conviviaux pour féliciter nos champions buguois (Carla NEISEN, vice championne olympique de rugby à 7, Pierre JOUVIN, champion du monde de rugby des moins de 20 ans).



Bilan mandature

Un personnel communal au service de la ville

Pas d'action publique sans fonctionnaires territoriaux ! La Ville du Bugue, c'est 40 agents, à votre service, pour vous accompagner au quotidien et dans les situations de crises. Ce sont ces agents qui nous permettent de réaliser nos projets. Ils doivent les analyser pour y répondre avec des solutions réalistes respectant les cadres juridique et administratif.

Toutes les équipes sont mobilisées au quotidien pour l'intérêt général.

- L'équipe administrative accueille, informe, rassure et sert la population au quotidien, sans faille alors que la charge de travail est de plus en plus croissante. Elle assure également les tâches de : commande publique, finances, urbanisme, affaires juridiques, informatique, communication, gestion des ressources humaines, élection, social et écoles.

- Le service du restaurant scolaire et des écoles assure la surveillance et le service de cantine des enfants pendant la pause méridienne, il réalise l'entretien de tous nos locaux municipaux.

- La police municipale œuvre chaque jour à la sécurité et à la protection des habitants.

- Le service des sports anime l'école des sports, le sport santé, le temps périscolaire, les animations physiques et sportives.

- L'équipe de la bibliothèque gère les livres et documents de la bibliothèque, anime des activités de lecture aux enfants.

- Le service technique, très sollicité, répond avec efficacité et compétence aux attentes toujours plus pressantes de nos concitoyens. Il intervient très régulièrement dans l'entretien des bâtiments communaux et dans l'embellissement de la ville avec notamment l'obtention de la première Fleur lors du concours villes et villages fleuris.

L'ensemble du personnel de notre commune doit être remercié. Nous sommes reconnaissant de l'action que vous menez quotidiennement dans l'exercice de vos fonctions. Action dans laquelle vous associez votre volonté, votre énergie et vos compétences, au service des Buguoises et des Buguois.

Projets à venir

La commune peut et se doit d'investir dans des projets pour continuer à améliorer le bien être des habitants et maintenir notre attractivité.

Pour cela nous avons commencé les études de trois projets majeurs :

Maison de santé :

Il consiste à agrandir et rénover énergétiquement la Maison Médicale actuelle et à créer un cabinet de radiologie dans l'ancienne perception. Ceci afin de permettre d'accueillir dans des conditions optimales des professionnels de santé.

Coût prévisionnel : 1 420 000€ TTC.

Piscine :

Il comprend la réhabilitation de tout le réseau hydraulique, la mise aux normes de la Piscine Municipale en prenant en compte le volet environnemental de ce projet

Coût prévisionnel : 700 000€ TTC.

Pont de Sauterau :

La réhabilitation de l'ouvrage d'art « Pont de Sauterau » sur la voie communale desservant les hameaux de Malmussou se fera en partenariat avec les services de la SNCF.

Coût prévisionnel : 400 000€ TTC.

Une gestion rigoureuse et la mobilisation des services communaux pour trouver toujours plus de subventions aideront à alléger la charge qui pèse sur notre budget et à poursuivre nos actions, en garantissant un équilibre budgétaire pérenne pour l'avenir.

Hommage à Maryvonne Piques



Maryvonne Piques a marqué la vie de sa commune par son engagement sans faille en tant qu'élue dévouée à la culture. Animée par une passion profonde pour le patrimoine local et les expressions artistiques, elle a œuvré avec énergie pour rendre la culture accessible à tous. Sa bienveillance, son écoute et sa bonne humeur constante faisaient d'elle une figure chaleureuse et appréciée de tous. Elle savait rassembler, fédérer les initiatives, et insuffler une dynamique positive dans chaque projet culturel qu'elle portait. Grâce à son action, de nombreuses manifestations, expositions et rencontres ont vu le jour, contribuant à renforcer le lien social au sein de la commune. Son investissement exemplaire reste une source d'inspiration pour ceux qui poursuivent aujourd'hui dans le même sens, ses engagements.

Maryvonne Piques laisse l'image d'une femme généreuse, profondément attachée à sa commune et à ses habitants.

Par ces mots, Monsieur le maire illustre parfaitement nos propos :

« Madame, vous avez réussi dans votre mission au service de votre famille, au service de votre commune, car vous saviez dès le départ que cette mission était la seule qui puisse apaiser votre faim de courage, de désintéressement, de droiture, d'engagement, de conviction et de culture de l'amitié qui, bien au-delà du pain quotidien, tenaille les femmes et les hommes éternellement dignes de ce nom ».

Maryvonne Piques nous a quitté le 29 janvier 2025.

Forum des élus de l'opposition

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE BUGUE ET LA VALLÉE DE L'HOMME

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le **décès de Maryvonne Piques**, Conseillère municipale du Bugue depuis de nombreuses années. Son engagement pour la Commune fut constant. Elle a servi avec dévouement le Bugue en privilégiant sans cesse le dialogue et l'écoute. Notre collègue tant estimée par tous, nous quitte bien trop tôt et laisse un grand vide au sein du conseil municipal.

C'est avec étonnement que nous avons également appris la **disparition soudaine de Jean-Luc Pérusin**, lieutenant-colonel honoraire des pompiers, qui a tant œuvré au service des Buguois

Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles ainsi qu'à leurs proches.

Un grand bravo pour **les jeunes handballeuses du Bugue** pour avoir remporté en **juin 2024 la finale du challenge de la Dordogne** à l'extérieur contre toute attente. C'est la preuve d'un beau talent et d'un bel esprit d'équipe. Le Bugue est fier de ses filles et de leurs dirigeants !

Saluons la belle performance du RCB - **Rugby Club Buguois**, qui s'est qualifié pour le **championnat de Fédéral III**.

Concernant la fête de la Saint Louis, il est compréhensible que l'édition 2024 ait été plus modeste en raison du manque de soutien financier de la municipalité. L'annonce d'une édition exceptionnelle en 2025 est cependant une perspective réjouissante pour la ville.

Sur la **nouvelle route du pré de la Vézère**, l'investissement d'environ 60 000 euros consenti pour un tracé qui défigure la zone et ne permet même pas le croisement convenable des véhicules, a de quoi interroger !

L'idée proposée par l'opposition **d'éloigner l'aire de jeu de l'ancienne route** et de **la sécuriser partiellement par une clôture**, pour un coût potentiellement moindre, semblait être une alternative qui aurait amélioré la sécurité des enfants tout en préservant l'aspect du pré.

Suite à la demande de l'opposition, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme a tenu pour la première fois **son Conseil communautaire au Bugue le 10 avril 2025**. De nombreux habitants sont venus assister aux débats. À la fin de la séance, la municipalité a offert le pot de l'amitié à tous les Conseillers communautaires, ce qui pour sûr est un symbole fort. Il est à espérer que l'initiative de l'opposition portera ses fruits dans le futur en favorisant ainsi entre les deux collectivités une collaboration plus étroite et plus dynamique au service du territoire.

La municipalité a entrepris les études de faisabilité pour la **rénovation du centre médical et la réfection de la piscine**. Les travaux effectifs débuteront en 2026 et concerneront principalement la prochaine mandature. L'opposition espère que pour le suivi des travaux une collaboration étroite s'instaurera avec la majorité dans l'intérêt bien compris des Buguois.

L'opposition déplore que la municipalité n'ait pu encore résoudre le problème de la **pénurie des médecins** au Bugue alors que l'offre de santé est une priorité absolue.

Le collectif « Un Nouvel Élan pour Le Bugue et la Vallée de l'Homme » travaille activement depuis déjà plusieurs semaines afin de vous proposer un éventail d'actions petites ou grandes qui, nous l'espérons, contribueront de manière significative à **améliorer le « bien-vivre » au Bugue**.

LE BUGUE VOTRE AVENIR

Les élus de « Le Bugue votre avenir » ne souhaitent pas proposer de texte mais s'associent à celui de « Un nouvel élan pour le Bugue ».

